

Cette semaine:

- Entrevue exclusive avec l'ambassadeur d'Italie au Canada (page 3)
- La Loi des valeurs mobilières du Québec (page 6)
- Le Canada et les accords du GATT (page 9)
- La Construction au Canada et au Québec pour 1965 (page 14)
- Nos chroniques et commentaires

Vol. XXXVII No 5

635 est, Henri-Bourassa, Montréal 12

1er février 1965 — 25¢

LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIERE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Le ministère fédéral des Transports semble fuir devant ses responsabilités

Brise-glace russe à la rescousse du port de Montréal

Le port de Montréal, qui a reçu à ses quais plusieurs navires battant pavillon russe venus charger le blé canadien et qui en recevra encore beaucoup avec la récente inauguration d'un service régulier de transport maritime entre Montréal et Leningrad, devra en plus s'apprêter à accueillir des brise-glace battant même pavillon. En effet, les autorités soviétiques du transport ont décidé de faire escorter le prochain navire russe qui se dirige vers Montréal, d'un de leurs propres brise-glace de façon à être certains que ce navire ne soit pas immobilisé indûment par les glaces du St-Laurent.

L'Indigirka suit, avec un mois de distance, le Volkhov, un premier navire russe qui est entré dans le port de Montréal le 4 janvier dernier. March Shipping Agency Ltd., qui est l'agent s'occupant du service entre Leningrad et Montréal, nous informe que l'Indigirka est attendu à Montréal le 4 ou le 5 février prochains.

En ce qui concerne le Volkhov, il est encore ancré dans le port de la métropole du Canada, ayant été surpris là par une courte vague de froid et

laissé là par les brise-glace des Ports nationaux canadiens, c'est pourquoi les Russes préfèrent ne pas prendre de chance cette fois.

Il est quand même incompréhensible que les dirigeants de l'URSS pensent qu'il est possible de circuler en hiver dans la Voie maritime du St-Laurent en faisant accompagner leur navire d'un brise-glace, alors que les autorités du Canada veulent absolument interrompre la navigation durant cette saison. Cette possibilité de la navigation d'hiver semble tellement loin des préoccupations des fonctionnaires d'Ottawa, qu'au moment où la température baisse, les brise-glace affectés à la Voie maritime cessent tout travail. En tout cas, au moment de mettre sous presse, les trois brise-glace n'étaient pas encore parvenus dans le port de Montréal. Il est vrai, toutefois, que les brise-glace qui se dirigent maintenant vers Montréal, après un assez long séjour à Québec, ne sont pas, ou des plus récents ou des plus imposants. Il est curieux de ne pas apercevoir le d'Iberville qui a pourtant été construit pour débayer le chenal entre Québec et Montréal.

Il y a plusieurs années que maints organismes de la métropole, tels le Conseil du Port de Montréal et la Chambre de Commerce, réclament et démontrent la possibilité de la navigation en hiver jusqu'à Montréal. Il est certainement possible de rendre le fleuve navigable durant la saison froide, car le St-Laurent n'est pas complètement pris en glace. Ce sont surtout les embâcles qui entravent la circulation, et disperser les amoncellements de morceaux de glace n'est certainement pas un obstacle insurmontable. A nous, Montréalais, il paraît que les pressions exercées par les Maritimes et certains port du St-Laurent en faveur de la fermeture de la navigation sur le St-Laurent en hiver, sont des obstacles beaucoup plus difficiles à éliminer pour Ottawa.

De toute façon, que les brise-glace quittent le port au moment où un navire effectuant un service régulier entre Montréal et l'Europe y est ancré, est un geste d'imprévoyance et d'irresponsabilité que l'administration centrale peut difficilement se permettre si elle a à cœur le développement et la bonne renommée de sa métropole.

Il y a place pour tous dans le développement économique du Québec

par Claude BEAUCHAMP

Le Canada progresse, le Québec se développe et Montréal s'épanouit. Cette phrase caricature un peu les développements économiques des dernières années et, en particulier, ceux des derniers mois. Il ne fait pas de doute que l'économie canadienne a progressé et continuera de le faire à un rythme satisfaisant, même si la balance des paiements cause certains problèmes. Certains économistes, toutefois, prévoient que l'économie canadienne aura besoin, au milieu de 1965, d'un peu de stimulant pour éliminer les dangers d'une récession toujours possible. La crainte d'une récession n'est pas étrangère, non plus, aux plaidoyers de nombreux industriels, financiers et banquiers canadiens en faveur d'une réduction des impôts.

La province de Québec, elle, a profité d'une large part des investissements industriels fait au pays l'an dernier. 1964 fut l'année de la consécration du Québec comme territoire en pleine expansion où il est profitable d'investir et d'ériger de nouvelles entreprises. L'avenir économique du Québec est plus reluisant que jamais, et les développements qui se produiront au cours des prochaines semaines apporteront la preuve de la pleine confiance des hommes d'affaires canadiens et étrangers en la stabilité économique de notre province.

Montréal demeure évidemment au centre de tout ce développement. A l'intérieur même de l'île, la construction d'édifices imposants augmente sans cesse. Et pas de n'importe quels édifices! Il s'agit de ceux du genre qui sont capables de faire de Montréal le centre incontesté de la finance et du commerce au Canada, pour ne pas dire, en portant nos pensées quelques années en avant, de toute l'Amérique du Nord.

(Suite en page 3)

Le cœur de Montréal

Edifices commerciaux

1. Place Ville-Marie
2. Banque de Commerce
3. Sun Life
4. Hydro-Québec
5. C.I.L.
6. Prudential d'Angleterre
7. Terminus d'autobus
8. Gare Centrale
9. The Gazette
10. Cle de Téléphone Bell
11. DuPont
12. Immeuble du Square Dominion
13. C.O.T.C.
14. Aérogare internationale
15. Immeuble Central Terminal
16. Immeuble Shawinigan
17. Chemins de Fer nationale de Nouvelle Ecosse
18. Banque du Canada
19. Crédit Foncier
20. Banque Toronto-Dominion
21. Ancien Immeuble de Montréal
22. Chemins de la Banque Royale
23. de Fer nationaux
24. C.S.L.
25. Immeuble La Prévoyance
26. The Montreal Star
27. 615 Dorchester
28. 550 Sherbrooke
29. Canada Life
30. Banque Canadienne nationale
31. Place Victoria

Hôtels

32. Reine-Elisabeth
33. Sheraton-Mt-Royal
34. Ritz-Carlton
35. Berkeley
36. La Salle
37. Holiday Inn
38. Windsor
39. Futur hôtel du CPR
40. Queen's
41. Seaway
42. Martinique Motor Inn

Magasins à Rayons

43. Simpson
44. Eaton
45. Morgan
46. Ogilvy

Institutions civiles

47. Hôtel de ville
48. Place des Arts
49. Bureau de poste central
50. Immeuble du revenu national
51. Club St. James
52. Douanes
53. Héliport (projet)
54. Nouveau Palais de Justice

Institutions religieuses

55. Cathédrale Marie, Reine du Monde
56. Archevêché
57. Eglise St-Patrick
58. Eglise St. James

Le cercle indique un rayon d'un demi-mille à partir de Place Bonaventure.



L'organisation du bureau

La classification de documents

par JEAN-MARC CHAPUT, L. Sc. comm.
chargé d'enseignement aux H.E.C.

Nous avons dit dans les articles précédents que l'organisation du bureau était formée d'éléments de prévision et d'éléments d'organisation. Ces derniers éléments se divisaient en trois grandes catégories: l'organisation physique, la mécanographie et le personnel.

Toujours dans le chapitre de l'organisation, nous pourrions considérer quelques secteurs spécialisés. Jetons un coup d'oeil sur le problème de l'organisation des dossiers. En effet, ce problème en est un, qui s'accroît constamment au sein d'une entreprise. Combien de chefs de service tardent à prendre une décision à cause d'une absence de renseignements, résultat d'une erreur de classification.

La classification crée souvent de graves problèmes et occasionne des dépenses incroyables. En effet, si l'on considère la quantité de documents qui sont conservés inutilement, on se rend compte qu'il est beaucoup plus facile de classer un document que de le détruire.

Ainsi, le gouvernement américain, lors d'un nettoyage de ses bureaux à Washington, a détruit quelque quatre cents milliards de feuilles de papier, libérant environ 2 millions et demi de pieds cubes, 57,000 classeurs à quatre tiroirs et a réalisé une économie de \$5 millions. Une autre entreprise qui avait évalué à \$54 le coût annuel de maintien d'un tiroir de classeur, a réussi à réduire de 505 le nombre de tiroirs et à économiser quelque \$100,000 par année. Ces chiffres semblent exagérés. Mais il arrive souvent que des quantités incroyables de papier sont accumulées inutilement.

Avant d'aller plus loin, il serait bon de mentionner que le système de centralisation de la classification est celui qui est de plus en plus employé. En effet, plusieurs entreprises centralisent dans un même endroit tous les dossiers qui doivent être conservés. Cela leur permet de réaliser des économies fantastiques en temps et en argent.

C'est ainsi que le matériel est mieux utilisé, que les commis préposés aux filières font moins d'erreur et que les dossiers peuvent être standardisés. Grâce à cette centralisation, les responsabilités sont assignées d'une manière plus définie, facilitant la surveillance, et la recherche de document peut se faire d'une façon plus efficace.

Il est évident cependant, qu'une telle centralisation physique de tous les dossiers n'exclue pas que certains dossiers confidentiels devront demeurer dans les bureaux des directeurs de service. De plus, si la centralisation physique s'avérait impossible dans un bureau, il serait toujours possible de créer une centralisation selon la fonction, c'est-à-dire, que certains employés spécialisés fassent le classement à travers tous les départements de l'entreprise. Encore là, on trouverait certainement des avantages comparativement aux systèmes les plus en vogue à l'heure actuelle qui consiste à faire le travail de classification quand les employés n'ont plus rien à faire.

Il existe un certain nombre de systèmes de classification. Cependant, nous étudierons deux grandes catégories de classement: le système alphabétique et le système non alphabétique. Le système alphabétique, le plus simple certes, est celui qui con-

siste à classer les clients et les fournisseurs par ordre alphabétique de nom. Cependant, une chose qu'il ne faut pas oublier c'est que la classification alphabétique doit être faite selon des normes spécifiques. En effet, il faut bien s'entendre sur ce qui sera de première importance dans la classification, c'est-à-dire, dans quel ordre devons-nous classer et indexer les différentes sections d'une même entre-

prise. Il existe de nombreuses méthodes de classement alphabétique. A ce sujet, nous recommandons un petit fascicule publié par la maison Smead Manufacturing Co., de Hastings, Minnesota. Ce petit volume qui s'intitule "File and Find it Manual" établit au départ toutes les normes nécessaires au bon fonctionnement d'un système de classification. On ne saurait trop insister que l'ordre alphabétique



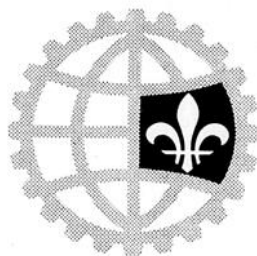
soit bien établi au départ afin de garder à travers les années les mêmes points de repaire.

Il existe aussi la possibilité de classer par sujets les différents documents. Encore ici, les sujets seront classés par ordre alphabétique. La personne qui fait le classement doit très bien discerner sous quel titre ou sous quel sujet doit aller le document. C'est là en fait la pierre d'achoppement d'un tel système, car il est toujours extrêmement difficile pour une personne de bien juger du sujet discuté à l'intérieur des documents. Et c'est cette pierre d'achoppement qui cause nombre de difficultés et de recherches inutiles lorsque l'on commence un système de classement par ordre de sujets.

Il existe aussi parmi les différents types de classifications

alphabétiques, le classement des documents selon l'ordre alphabétique géographique.

Sans vouloir insulter aucune de nos bonnes communautés canadiennes-françaises, je mentionnerais tout simplement le fait d'une entreprise qui devait faire affaire avec des communautés religieuses. Le problème de classement par ordre alphabétique crée un problème, car souvent les commandes sont passées sous le nom de l'école, sous le nom de la Révérende Soeur, ou du Révérend Frère infirmier, etc. Il n'y a qu'une solution au problème: classer les communautés à l'intérieur d'une même ville. Même si ce système présente certains problèmes, il peut résoudre les difficultés de recherches occasionnées par un classement strictement alphabétique.



Fabricants, industriels, commerçants: LES CONSEILLERS INDUSTRIELS vous aideront à *produire* et à *vendre*!

Les conseillers industriels du Ministère de l'Industrie et du Commerce sont au service des groupements professionnels et des associations d'entreprises, dans les divers secteurs manufacturiers. Au courant des problèmes et des tendances qui se dessinent, ils offrent aux entreprises d'utiles conseils et recommandations, notamment à ce qui a trait à la consolidation ou fusion, l'intégration et la spécialisation, la centralisation des achats, l'exportation.

En plus d'agir comme représentants du Ministère auprès de l'entreprise privée et des organismes gouvernementaux, les conseillers industriels se font aussi les porte-parole des groupements et associations, dont ils font valoir les intérêts lors de l'élaboration des politiques et des programmes du Ministère. Ainsi ils jouent un rôle de premier plan dans l'organisation et la mise en valeur de notre économie.

Les 7 secteurs de l'industrie manufacturière

- produits alimentaires
- produits du bois
- produits mécaniques
- textiles et vêtements
- produits des métaux et minéraux
- produits électriques et électroniques
- produits chimiques et para-chimiques

**MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
QUÉBEC**

Selon l'ambassadeur d'Italie au Canada,

Des possibilités nouvelles s'offrent dans le domaine du commerce canado-italien

Par Claude BEAUCHAMP

(Exclusif aux Affaires)

Le volume du commerce canado-italien augmente sans cesse. — Les exportations italiennes au Canada ont presque triplé depuis 1945. — L'industrie des pâtes et papiers est un domaine où une collaboration particulière pourra s'établir. — La tension inflationniste en Italie diminue graduellement.

"Aussi paradoxal que cela puisse paraître, nous pouvons affirmer que la situation commerciale actuelle entre le Canada et l'Italie est favorable aux deux pays".

C'est Son Excellence le baron Carlo de Ferrariis Salzano, ambassadeur d'Italie au Canada, qui faisait cette déclaration au représentant des AFFAIRES. Expliquant sa pensée, le baron de Ferrariis Salzano a expliqué que "le fait que la balance commerciale est favorable au Canada n'est pas désagréable pour l'Italie, car la nature des importations italiennes de produits canadiens est une preuve de l'expansion industrielle de l'Italie". En effet, l'Italie importe surtout des matières premières.

D'autre part, l'évolution qui se manifeste dans les exportations italiennes au Canada n'est pas sans réjouir les autorités de ce pays d'Europe. Depuis 1945, les exportations italiennes au Canada ont augmenté presque trois fois. Toutefois le facteur le plus intéressant à retenir, selon Son Excellence, n'est pas le chiffre

même de l'augmentation mais plutôt la nature des exportations. Depuis quelques années, en effet, l'Italie exporte surtout des produits manufacturés au Canada alors qu'au début des années '40, les exportations italiennes se limitaient presque exclusivement aux produits agricoles.

Au cours des 10 premiers mois de 1964 (lest statistiques ne sont pas encore disponibles pour les mois de novembre et décembre), les exportations italiennes au Canada ont enregistré une hausse de 29% comparativement à la même période en 1963. Toutefois, des rapports préliminaires démontrent que ce rythme s'est maintenu durant novembre et décembre.

L'ambassadeur d'Italie a précisé qu'en 1964 les exportations italiennes au Canada se chiffraient entre \$55 et \$60 millions, alors que les exportations canadiennes ont atteint quelque \$75 millions. "Ces deux chiffres, a continué le baron de Ferrariis Salzano, sont en augmentation constante. Nous déployons actuellement de vigoureux efforts pour accroître le commerce en-

tre le Canada et l'Italie et, déjà, les résultats de ces efforts commencent à se faire sentir. Avec l'ouverture récente d'un bureau commercial à Vancouver, nous avons maintenant un attaché commercial dans presque toutes les grandes villes du Canada."

Les exportations industrielles de l'Italie portent surtout dans les secteurs de la chaussure, des articles de la mode, des tissus, des produits alimentaires et de certains produits spécialisés. De plus, et c'est une évolution récente du commerce entre ces deux pays, la machinerie produite par l'industrie italienne est en demande croissante au Canada. L'acquisition, par la Société de produits alimentaires Catelli, d'un séchoir automatique de quelque \$275,000 produit par la Société Braibanti de Milan, est la preuve la plus récente de cet avancé.

"Cette situation, a poursuivi Son Excellence, se comprend très bien si l'on considère que l'industrie italienne s'est considérablement développée depuis la dernière grande guerre, et s'est perfectionné au point de

mettre sur le marché des produits spécialisés d'une qualité sans égal sur le marché mondial."

Industrie des pâtes et papiers

Interrogé sur les besoins et les possibilités de l'industrie italienne des pâtes et papiers, l'ambassadeur italien a répondu que ces affirmations précédentes se vérifiaient également dans ce secteur de l'activité économique. "L'industrie italienne des pâtes et papiers a peut-être même progressé à un rythme plus accéléré que la plupart des autres industries. Mais en ce domaine, la consommation et la demande ont progressé beaucoup rapidement que la production et l'offre. Nos usines de pâtes et papiers fabriquent d'excellents produits, en particulier en ce qui concerne les papiers fins. Les besoins de l'Italie sont donc plutôt des besoins de quantité que des besoins de qualité!"

"Ces considérations, a-t-il continué, nous amènent à parler d'une collaboration possible et souhaitable entre les financiers et les industriels italiens et canadiens en ce qui concerne l'industrie des pâtes et papiers. Cette collaboration ou, plus précisément, ces échanges de capitaux et de techniques existent déjà. Il y a trois ans, j'ai eu le plaisir de participer aux cérémonies qui marquaient le début des travaux de construction d'une usine de pâtes et papiers à South Nelson au Nouveau-Brunswick. Cette usine, qui fonctionne actuellement à un rendement très satisfaisant est une industrie italienne, c'est-à-dire élevée au moyen de capitaux italiens et dirigée par des techniciens italiens."

La politesse nous fut rendue, il y a quelques semaines, lorsqu'une industrie canadienne, les compagnies du Groupe Kruger, a annoncé son intention de construire une usine de pâtes et papiers près de Benevento, dans le sud de l'Italie. Il est à noter que cet investissement canadien en Italie s'est effectué dans le cadre de l'action gouvernementale pour relever l'industrie du

sud de l'Italie. Kruger bénéficiera des lois spéciales pour le relèvement économique de cette région, dont les dispositions prévoient des dégrèvements fiscaux et des crédits industriels.

"De plus, il est possible d'intensifier le commerce canado-italien dans ce secteur des pâtes et papiers car, comme je l'ai déjà mentionné, la production italienne de papiers fins est très avancée tandis que nous avons de pressants besoins de papier-journal, de cartonnage et de papiers d'emballage."

D'autre part, questionné au sujet de rumeurs voulant que des intérêts italiens construisent une usine de pâtes et papiers au Québec, plus précisément à Rimouski, l'ambassadeur d'Italie au Canada a répondu ne posséder aucun détail à ce sujet. Il n'a cependant pas nié la possibilité d'un tel investissement.

Situation économique de l'Italie

Enfin, interrogé sur les tendances fortement inflationnistes de l'économie italienne, le baron de Ferrariis Salzano a tenu à rassurer les industriels canadiens. "Le problème auquel doit actuellement faire face l'économie italienne, a-t-il dit, est commun à tous les pays d'Europe. Il est peut-être un peu plus aigu dans certains autres pays européens, mais le gouvernement a pris des mesures en conséquence. Ces mesures, il faut le remarquer, ne visent aucunement à restreindre le commerce de l'Italie avec les autres pays mais uniquement à retirer du marché italien les articles de luxe qui ne sont pas nécessaires à l'expansion de l'économie du pays. C'est dans ce but que le gouvernement a fait appel à l'aide du Fonds monétaire international."

"D'autre part, a-t-il continué, la monnaie italienne est très stable car les fonds de réserve en couverture-or et en devises étrangères sont très satisfaisants et l'Italie honore ses paiements internationaux."

D'ici 1967

L'industrie des pâtes et papiers investira plus de \$800,000,000

"De tous les développements importants survenus au sein de l'industrie canadienne des pâtes et papiers au cours de 1964, aucun ne fut plus impressionnant que le vaste programme d'expansion qu'elle a entrepris", a déclaré M. R.M. Fowler, président de l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers, dans le rapport annuel de cette Association, remis aux nombreux congressistes réunis à l'hôtel Reine-Elizabeth. "A la fin de l'année, a-t-il ajouté, tous les nouveaux projets qui doivent être terminés avant la fin de 1967 représentaient un investissement total de plus de 800 millions de dollars."

Ce programme a peu de précédents, a dit M. Fowler. Son

aspect le plus spectaculaire est celui de l'accroissement de la production de la pâte au sulfate, particulièrement en Colombie-Britannique. A la fin de 1967, a précisé le président Fowler, le Canada pourra produire 7,000,000 de tonnes de pâte au sulfate, en regard de 3,800,000 tonnes, au début de 1964.

L'industrie canadienne des pâtes et papiers a atteint de nouveaux sommets l'an dernier, a dit le président. La demande mondiale a fait s'accroître la production et les exportations. La production a augmenté de neuf pour cent par rapport à l'année précédente, au total 3,800,000 tonnes, et les exportations atteignaient près de 10,000,000 de tonnes.

Jamais l'industrie n'avait connu un tel accroissement au cours d'une même année, a commenté M. Fowler. Le taux de rendement de l'industrie papetière a progressé et s'établissait à 90 pour cent, au lieu de 87 pour cent en 1963. La valeur de la production des usines de pâtes et papiers \$1,900,000,000 constitue une importante contribution à la prospérité canadienne. L'industrie papetière demeure la plus en vedette au pays, comme principal employeur et exportateur, a précisé M. Fowler.

La production de papier journal s'est accrue de plus de 1,000,000 de tonnes, au cours de 1964, dont 80 pour cent ont été expédiés aux Etats-Unis, au Japon et en Angleterre. La production canadienne s'accroissait de 10 pour cent et touchait, au total, 7,300,000.

M. Fowler a fait remarquer ainsi que l'augmentation de la production de papier-journal au Canada a dépassé la capacité de production des nouvelles installations.

La production des divers papiers et de cartons est également à la hausse avec une production totale de 2,500,000 tonnes. M. Fowler a fait état de nombreux travaux de recherche qui modifient de jour en jour les techniques de l'industrie papetière.



BANQUE CANADIENNE NATIONALE Dividende no 296

Un dividende de 55 cents par action du capital versé de la Banque est déclaré pour le trimestre finissant le 28 février 1965. Ce dividende sera payable à compter du 1er mars 1965, au bureau principal et à toute succursale de la Banque, aux actionnaires inscrits le 29 janvier 1965, à la fermeture des guichets.

Par ordre
du Conseil d'administration,
Le Gérant général,
ANDRÉ LACASSE
Montréal, le 22 janvier 1965.

BOLTON, TREMBLAY & COMPAGNIE

GERANTS ET CONSEILLERS EN PLACEMENTS

1245 ouest, rue Sherbrooke
Montréal 25

2200, rue Yonge
Toronto 12

PROCUREZ-VOUS CETTE BROCHURE D'INFORMATION SUR LES PRÊTS DE LA B.E.I.

Si vous vous proposez d'établir, de développer ou de moderniser une entreprise et qu'il vous faut un emprunt à terme pour mettre ces projets à exécution, écrivez-nous pour obtenir cette brochure explicative ou visitez un bureau de la B.E.I.



bei BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

25 SUCCURSALES AU CANADA

MONTRÉAL, P.Q. — 901, carré Victoria — Tél.: 866-2701

RIMOUSKI, P.Q. 133, rue St Germain, Tél. 724 4461 • QUÉBEC, P.Q. 925, Chemin St-Louis, Tél. 681-6341 • TROIS-RIVIÈRES, P.Q. 165, rue Radisson, Tél. 374-4611 • SHERBROOKE, P.Q. 31 ouest, rue King, Tél. 562-2261 • OTTAWA, ONT. 350, avenue King Edward, Tél. 232-5789

IL Y A PLACE...

(suite de la page 1)

Qu'il suffise de parler de la Place Victoria et de la Place Bonaventure. La Place Victoria, qui sera entièrement complétée d'ici quelques mois, sera un centre financier sans pareil en Amérique du Nord. Et la Place Bonaventure sera son égale sur le plan du commerce. C'est pourquoi le président de la Place Bonaventure, le brigadier Jean-Guy Gauvreau, pouvait se permettre de demander, devant les membres du Publicité-Club de Montréal: "Où donc ailleurs au Canada, sur notre continent ou même dans le monde, existe-t-il sous un seul et même toit autant de facilités réunies?"... et de répondre aussitôt: "Croyez-moi, messieurs, nulle part!"

Nous avons d'ailleurs emprunté à un fascicule publié par la Place Bonaventure, la vignette de première page qui montre bien l'agglomération de cellules vivantes qui enrichit le cœur de la Métropole.

Il ne suffit cependant pas d'admirer ce que d'autres ont fait. Il faut que les Montréalais et les Québécois participent activement au développement de leur ville et de leur province. Tous ne peuvent évidemment pas construire des édifices ou des usines, mais tous nous pouvons, tant soit peu, investir dans les entreprises intégrées au Québec et qui font son développement économique.

Le succès remporté, il y a deux semaines, par le premier Salon du Placement, ouvre de larges espoirs de ce côté. On y a pu constater que les Québécois s'intéressent de plus en plus à l'économie de leur province, et cela autant les femmes que les hommes. Il ne fait pas de doute que, par l'entremise de clubs de placement, un plus grand nombre pourra investir.

A cet effet, qu'il nous soit permis de suggérer à l'Association canadienne des clubs de placement de fonder une section québécoise qui réunirait les clubs de placement qui existent en très grand nombre au Québec. Une enquête menée, au début des années soixante par le Fonds mutuel Radisson, révéla qu'il y avait plus de 7,000 clubs de placement au Québec à cette époque. Quelle force économique représenteraient tous ces clubs de placement réunis en une même association!

Selon M. John J. Deutsch

La fiscalité doit devenir un stimulant à l'épargne et à l'investissement

Le taux de croissance de 5,5 pour cent par année en termes constants anticipés par le Conseil économique du Canada n'est pas supérieur à celui que requiert la lutte contre le chômage.

Sans doute un taux de croissance de cette ampleur est-il "substantiellement plus élevé" que ce qui a été atteint depuis la dernière guerre mondiale ou même depuis 1867. La croissance moyenne depuis cette date a été en effet de 3,5 pour cent par année.

Il est également vrai que l'objectif d'augmentation d'emploi de 3 pour cent par année est de 50 pour cent supérieur aux résultats atteints dans ce domaine depuis la fin de la guerre.

Mais on ne peut faire autrement, a dit en substance le président du CEC.

Croissance

La force ouvrière masculine de 20 à 24 ans sera dix fois plus nombreuse à la fin des années 60 que pendant les années 50.

Il faudra trouver du travail à tous ces jeunes gens à un moment où l'économie canadienne, après quatre années de progrès, manifeste encore des signes de "mollesse" dans plusieurs secteurs.

Parlant devant les membres du Canadian Club de Montréal, le président du CEC, M. John J. Deutsch a ajouté que ces trois principes ont des implications pratiques que détaille le rapport. C'est ainsi qu'il faudra trouver un moyen de "développer la demande générale selon un rythme compatible avec la croissance forte et soutenue qui est requise au niveau de l'emploi et de la production."

Cela signifie en particulier une réévaluation de la politique

budgétaire. Selon le niveau atteint par les dépenses publiques, les recettes gouvernementales ne doivent pas freiner ou limiter l'essor de l'emploi et de la production.

Il s'ensuit que la fiscalité doit devenir un stimulant à l'épargne et à l'investissement. Le Canada est un "très gros utilisateur de capitaux, peut-être plus que n'importe quel autre pays".

Orientation

L'économiste fédéral n'a pas expliqué, pas plus qu'il ne l'avait fait dans le rapport du CEC, quelles solutions l'organisme qu'il dirige prévoit à ce chômage régional. Se plaçant au contraire résolument dans le cadre de l'économie internationale, il s'est contenté d'indiquer l'influence sur le Canada des principaux changements qui apparaissent dans le monde environnant.

Ces changements résultent de la part croissante que prennent dans le commerce mondial les biens d'équipement et les produits manufacturés, la spécialisation industrielle, la rapidité des moyens de transport, la régionalisation des échanges à l'intérieur de grands blocs, l'urgence du progrès industriel pour les pays sous-développés.

Le Conseil économique du Canada, qui a pour tâche d'étudier et de suggérer les moyens d'atteindre des objectifs économiques et sociaux à moyen et à long terme, a prévu trois orientations principales: une politique fortement expansionniste qui prendra appui sur des moyens fiscaux, monétaires et commerciaux; un ensemble de mesures "plus adéquates" destinées à promouvoir l'expansion dans les directions les plus engageantes et à faciliter le rajustement des secteurs en déclin et l'accent doit être mis sur la productivité et l'efficacité de l'appareil de production.

Le président du Canadien Pacifique prône une réduction des impôts

La solution la plus adéquate pour soutenir l'économie canadienne serait une réduction générale d'impôts.

S'adressant à l'Association des marchands de bois au détail des provinces de l'Ouest, le président du Canadien Pacifique Monsieur N.-R. Crump a déclaré qu'aucune mesure n'était susceptible d'appuyer le progrès de l'économie canadienne autant qu'une réduction générale des taux de l'impôt sur le revenu, qui sont relativement élevés. "Le gouvernement a un rôle primordial à jouer pour que l'économie du Canada atteigne les objectifs

qu'on a établis pour les prochaines années."

Les chefs politiques, a-t-il poursuivi, devraient prendre en considération les fruits politiques et sociaux attachés à un progrès plus rapide et à une embauche plus considérable, ce que ne peuvent assurer les gains à court terme qu'on retire des dépenses accrues pour le bien-être social.

M. Crump a également conseillé aux travailleurs de ne pas revendiquer des salaires abusifs et d'encourager une plus grande productivité; il a exhorté les employeurs à chercher de nouveaux débouchés, de nouveaux produits et de nouveaux procédés de fabrication.

La nécessité individuelle et sociale "de retourner à l'école"

par Louis-A. BELISLE

On annonçait il y a quelques jours que plus de 5,000 adultes sont "retournés à l'école" dans le Bas St-Laurent et la Gaspésie.

C'est là un phénomène qui ne paraît pas surprenant à ceux qui attachent au mot "école" le sens presque péjoratif que leur ont laissé quelques années d'annoncement et de longs devoirs à la maison, de stricte discipline que l'on croyait esquisser en jouant quelques tours enfantins ou en faisant à l'occasion l'école buissonnière.

Mais "retourner à l'école" est autre chose aujourd'hui.

Les adultes ne cessent jamais, en fait, d'"aller à l'école". Ils continuent dans la vie active à s'instruire, à s'adapter, à acquérir du savoir-faire et des méthodes efficaces de travail. Qui-conque cesse d'apprendre est déjà un vieillard — quel que soit son âge en nombre d'années. Qui-conque continue à apprendre, à satisfaire sa curiosité intellectuelle, à s'interroger sur les mystères du monde et de la vie, à s'étonner des merveilles qu'il découvre, et à essayer de rattacher entre elles les connaissances acquises.

L'aptitude à apprendre tout le long de sa vie est le propre de l'homme — c'est en fait ce qui le distingue de tous les autres êtres. C'est aussi ce qui lui a permis de survivre, malgré ses faibles moyens physiques de défense, aux multiples embûches auxquelles l'espèce a été en butte depuis ses origines. Mais notre siècle a tellement rendu solidaires tous les humains en les groupant qu'il a fini par soustraire à une forte majorité d'entre eux les principaux ressorts qui poussent à apprendre, à s'adapter et à agir pour survivre — car la survie est devenue non pas un résultat de l'effort, mais plutôt la conséquence d'être simplement venu au monde dans une partie du globe où les ressources dépassent encore largement les besoins réels. Mais cette situation durera-t-elle indéfiniment? La population du globe se double tous les trente ans environ. Déjà la famine règne à l'état permanent en divers points de la planète. Que sera-ce dans trente ans, lorsque ces populations, déjà privées du nécessaire et refoulées dans d'étroites réserves, auront doublé? Ne seront-elles pas tentées de vouloir occuper ce qui nous restera d'espace?

Mais puisque les races européennes et nordiques auxquelles nous appartenons ont toujours battu la marche vers l'émancipation de l'espèce et son ascension vers de plus hauts sommets, il y a lieu de prévoir que nous saurons non seulement nous suffire, mais encore préparer les voies à la survie des autres. Les races dont nous sommes issus ont battu la marche dans le domaine des sciences, des synthèses pratiques et des réalisations sociales grâce à l'instruction. Depuis la Grèce antique jusqu'à nos jours, le progrès a suivi le chemin du savoir, les sciences pures ont donné naissance à des réalisations pratiques et les réalisations qui ont marqué les principales étapes de ce progrès ont toutes eu une portée plus ou moins sociale. Sans doute ont-elles pu paraître inspirées par des motifs égoïstes à l'origine, mais une fois leur succès assuré — et ce succès a constamment dépendu de leur adoption par la masse — les grandes innovations sont devenues monnaie courante chez des millions de personnes. L'écriture, puis l'imprimerie, et enfin les moyens audio-visuels modernes de diffuser les connaissances ont permis à des mil-

liers d'intelligences de saisir des données qu'il avait fallu des siècles pour mettre au point. De ces données, les esprits les plus aptes parviennent à en former d'autres, à trouver des combinaisons nouvelles et à faire avancer d'un pas de plus le front du savoir. Et ce savoir est parvenu à prolonger — par l'école, les livres et l'écran — de la mémoire humaine qui, auparavant, ne devait compter que sur la parole et l'expérience pour perpétuer la vérité, c'est-à-dire ce qui est vraiment, par rapport à ce qu'on croit être le cas sans en avoir la preuve.

L'école sous toutes ses formes est précisément ce réservoir de la vérité, des vérités qu'il faut connaître si l'on ne veut pas perdre à les chercher à partir de zéro tout le temps qu'y ont mis ceux qui les ont un jour trouvées. L'école enseigne les vérités de base. Et armé de ce bagage que les langues modernes savent si bien garder et transmettre, il devient possible à chacun d'appliquer ses efforts à jouer dans la société le rôle qui le rend digne d'y vivre.

Si les adultes continuent toute leur vie à "aller à l'école", c'est parce que notre génération évolue avec une rapidité foudroyante. Nous avons franchi en moins de cent ans plus de chemin qu'au cours des 4,000 ans qui nous ont précédés, l'en-

semble de l'humanité en avait franchi. Mais aller à l'école de nos jours peut tout aussi bien consister à suivre un instructif programme de télévision, une causerie radiophonique, un mode d'emploi de révélateur photographique, une formule de chimie industrielle, tout comme à lire un ouvrage philosophique, un manuel de réfrigération ou une méthode d'anglais.

L'ancien fondement de toute formation scolaire que l'on résumait par les mots "lire, écrire et compter", se complète chez nous, par suite d'un besoin vital, par "parler, lire, écrire et compter". Une fois qu'on a bien acquis cette base, il est possible à tout adulte, grâce aux livres, d'aller aussi loin qu'il veut sur le chemin du savoir avec un minimum d'assistance extérieure. Il peut trouver aujourd'hui ce qu'il veut savoir, pour peu qu'il puisse avoir accès à une bibliothèque bien pourvue. Nous en avons hélas encore fort peu... parce qu'on a trop longtemps cru qu'une bibliothèque publique ne devait offrir que des livres de littérature, de poésie, d'histoire et de pièces théâtrales. Mais, selon les normes mêmes de l'Association des Bibliothèques du Canada, une bibliothèque publique bien cotée doit renfermer tous les ouvrages de référence et de documentation pratique qui permettent au public d'appréhender ce qu'il veut.

Tél.: 727-5555

A.B.C. SECRÉTARIAT

Dactylographie — Miméographie — Dictées prises par téléphone
Adressage et mise à la poste de calendriers
Mme A. CYR

2686 est, Beaubien,

Montréal

J. LEVASSEUR Inc. IMMEUBLE

635, HENRI-BOURASSA, EST
Téléphone DU. 1-7788

MONTREAL

MAURICE-R. FOREST, I.S.C.

COMPTABLE AGREE

635 est, boul. HENRI-BOURASSA

Tél. 387-5131

LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC. DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED

Courtiers d'assurance agréés

500 OUEST, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

AV. 8-9241

BELANGER OUELLETTE & ASSOCIES

Conseillers en administration et ingénieurs industriels

- Personnel : cadres et fonctions
- Evaluation de tâches, salaires
- Plans de stimulants au rendement
- Systèmes et procédures de bureau
- Manutention — Mécanisation
- Contrôles : production — prix coûtant — achats — inventaires — budget
- Organisation : Ventes, Distribution
- Etudes de rentabilité
- Planification à longue portée
- Structures financières
- Continuité de la Direction

1224 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 701, Montréal — Tél. : 866-9567

SAMSON, BELAIR, COTE, LACROIX et ASSOCIES

E. H. KNIGHT & CO.

Comptables agréés

MONTREAL • QUEBEC • RIMOUSKI

132 ouest, St-Jacques

VI. 2-4691

Montréal

LES AFFAIRES

Hebdomadaire d'information financière, industrielle et commerciale.
635 est, boulevard HENRI-BOURASSA, Montréal 12, DU. 1-1888

Président: Julien LEVASSEUR; vice-président: Séraphin VACHON; secrétaire: Me Philippe FERLAND, c.r.

Publicitaires: Toronto: Jean R. BRUNEL et Stephen J. DANYLUK, 62 Richmond Street West, suite 709, Toronto 1, Ont., Tél.: 364-2443; États-Unis: Lynard Associates, 537 South Dearborn Street, Chicago, Illinois, Tél. 939-3076.

Directeur du tirage: Georges LARIVIERE.

Directeur: Séraphin VACHON; rédacteurs: Claude BEAUCHAMP et Jean ROBITAILLE; collaborateurs: Laurent LAUZIER, journaliste; Jacques ROLLAND, économiste; Claude DERY, journaliste; Jean-Jacques MARTEL, journaliste; Jean-Marc CHAPUT, économiste, chargé d'enseignement aux H.E.C.; François GAUTHIER, économiste, professeur à la Faculté de commerce de l'Université Laval.

On souscrit pour un an (52 numéros) à raison de \$7.50; trois ans (156 numéros): \$15.00.

(Le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.)

Pour l'année qui vient

Un objectif majeur à Québec: l'agriculture

L'agriculture est en "panne"! Non seulement au Québec mais dans la plupart des pays du monde. Il ne s'agit pas simplement de constater le fait mais surtout d'analyser le problème sous tous ses angles et d'y apporter les correctifs susceptibles d'extirper ce secteur de l'activité économique du marasme dans lequel il croupit. D'un accord presque commun et général, statistiques et mémoires à l'appui du reste, il est prouvé que le cultivateur du Québec se situe dans la catégorie des contribuables les plus mal fêtés à l'échelon des revenus annuels, du rendement de son travail pourtant opiniâtre, de l'application des données modernes de la science et de la technique et de l'évolution générale de sa pensée plutôt axée sur le traditionalisme.

Il est facile de comprendre immédiatement la tâche qui incombe au parlement et plus particulièrement au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation que dirige M. Alcide Courcy. Les débats s'enchaîneront devant l'Assemblée législative, comme sur la place publique, rela-

vement aux nouvelles politiques préconisées par les autorités gouvernementales afin de revaloriser le statut de l'agriculteur en regard des réclamations qui surgissent de toute part et qui sont codifiées annuellement dans les documents déposés aussi bien devant le congrès annuel de l'U.C.C., que devant le conseil des ministres. La marche de milliers de cultivateurs sur le parlement ne fut pas sans causer une surprise désagréable aux ministériels plutôt habitués, jusqu'ici au moins, à la calme patience du milieu rural.

L'agriculture a même supplanté le "thème de la jeunesse" au dernier congrès de la fédération libérale du Québec et les problèmes majeurs qu'elle suscite en province ont tellement capté l'opinion publique, que le comité politique du parti libéral place déjà en exergue le sort de nos cultivateurs comme thème majeur du prochain congrès de la fédération qui se déroulera dans la vieille capitale, à l'automne de 1965.

La planification
Les observateurs politiques au parlement ont pu constater que,

depuis 1960, le gouvernement Lesage a surtout fait appel aux experts en matière économique pour analyser, à l'aide de mémoires et d'audiences publiques, les difficultés majeures inhérentes aux activités de toutes les classes de la société. Depuis que l'on traite de "planification économique" au Québec, certains s'impatientent devant la lenteur des progrès accomplis par suite de la décision du peuple québécois de renverser le traditionalisme pour accorder pleine valeur à un programme électoral aux promesses reluisantes.

Toutefois, même si ces promesses, dont plusieurs ont été réalisées partiellement ou totalement, devaient normalement susciter des projets concrets, ces derniers ne peuvent se réaliser à tout hasard sans coordination. On attend incidemment de la part du Conseil d'Orientation économique, le premier plan économique qui doit révéler les grandes lignes maitresses d'une politique appelée à promouvoir et à diriger l'économie de la province à tous les secteurs de ses activités, dont l'agriculture rationalisée demeure l'une des pierres angulaires. Ce plan économique doit s'étager sur une période de six ans, couvrant la première étape de 1965 à 1971. Durant ce laps d'années, il importera de compléter un relevé statistique, recensement et études, en vue de l'exécution de projets fonctionnels répondant

aux besoins impératifs et spécifiques dans une région donnée.

Le plan "ARDA"

En fonction de ces perspectives qui imposent également des études au sein du ministère de l'Agriculture, l'on se doit d'accélérer le travail entrepris, sous le sigle de la loi "ARDA", par divers comités régionaux en vue de favoriser le plein développement des ressources du sol et de revaloriser graduellement la profession de l'agriculteur au Québec. Puisque l'on a établi, par suite d'enquêtes approfondies, les secteurs faibles de l'économie rurale et ses déficiences en cultures et productions agricoles, il importe de remédier le plus tôt possible à cette situation et de mousser une politique indicative en faveur de nouveaux procédés qui permettront d'actionner tous les bras disponibles et d'apporter des solutions efficaces et rapides aux malaises quasi permanents dont se plaignent, à bon droit, les producteurs terriens.

Pour sa part, le ministre de l'Agriculture, M. Alcide Courcy, a déjà déclaré que son département utilisera plus adéquatement les services des agronomes de comités afin de vulgariser cette politique indicative gouvernementale et de proposer aux cultivateurs des suggestions pratiques qui pourraient renflouer assez rapidement leurs revenus déjà fort minces. A la lumière des relevés scientifiques et de l'expérience acquise, suivant les recommandations des experts, des organismes agricoles, des conseils économiques régionaux et des nombreux mémoires, en tenant compte des conditions du milieu et des avantages commerciaux dont on pourrait profiter, le ministre entend offrir des cadres d'opération, des structures nouvelles et des méthodes

modernes que les agronomes de comités auront mission d'exposer dans leur tournée d'informations. C'est ainsi que, par le truchement des 75 bureaux agronomiques en place en province, cette politique renouvellée pourra s'absorber plus facilement et rapidement par le milieu rural dont on désire, évidemment, relancer la production tout en consolidant la ferme familiale mais en accordant aussi plus de prestige et d'autorité aux organismes coopératifs ou syndicaux agricoles.

Unité d'action

Sur le marché de la consommation, qui intéresse au premier plan les cultivateurs, on doit admettre que la concurrence demeure très vive. Pour offrir un front efficace, prestigieux et rentable aux agences interprovinciales ou internationales, aux entreprises et commerces spécialisés et à l'entreprise privée qui ouvragent sur le secteur agricole également, on conseille fortement aux producteurs indépendants que sont les cultivateurs, maitres de leurs fermes familiales, de s'unir en organismes, plans conjoints, syndicats ou coopératives et d'assurer une mise en marché ferme de leurs productions. Si des particuliers parviennent à tenir le coup et même avec grand succès sur le marché domestique, on se demande pourquoi des cultivateurs groupés et unis ne pourraient pas tout au moins aspirer à semblables résultats. Conséquemment, la Régie des marchés agricoles, depuis quelques mois, reçoit nombre d'applications pour la constitution de plans conjoints ou d'offices de producteurs à tous les secteurs divers de la production agricole ou de l'élevage spécialisé. C'est un premier pas d'intégration de l'agriculture à la planification économique souhaitée pour le Québec.

M. Lesage veut tenter l'expérience

Comité spécial pour étudier les crédits de certains ministères

L'examen des crédits de certains ministères serait confié à un comité spécial de l'Assemblée législative. Le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, désire tenter l'expérience car, traditionnellement, les estimations budgétaires sont étudiées par un comité plénier de la Chambre, procédure qui donne lieu à des débats longs et stériles, et à une multitude de répétitions.

Cette procédure donne également lieu à un autre abus parlementaire: lorsque la Chambre entreprend l'étude des budgets

des premiers ministères, le débat a tendance à se faire long, mais dès qu'approche la fin de la session, il arrive que les députés approuvent des dépenses de plusieurs millions en quelques minutes, dans leur hâte d'en finir.

Ce comité des estimations budgétaires siègerait en même temps que l'Assemblée législative, et ne comprendrait qu'environ une vingtaine de députés. Cette procédure aurait également le mérite d'accélérer les travaux de la Chambre.

On vise à conquérir le marché international

Réorganisation interne complète au ministère du Commerce et de l'industrie

Québec — Tout en annonçant devant le club Rotary de Montréal, mardi dernier, la réorganisation complète des divers départements du ministère de l'Industrie et du Commerce, le titulaire Me Gérard D. Lévesque esquissait l'espoir et le projet éventuel d'établir des bureaux du ministère dans quatre autres pays d'Europe, notamment en Allemagne, en Suisse, en Belgique et en Italie. Ces nouveaux centres de diffusion et de relations, ajoutés aux maisons du Québec déjà existantes à Paris, Londres et New York, semblent indiquer que la politique économique du gouvernement se dirige nettement vers la conquête du marché international.

Me Lévesque rappelle que le climat nouveau du Québec favorise l'essor industriel et économique. Actuellement, on procède à l'inventaire des ressources dans les quatorze régions économiques de la province en vue de documenter le Conseil d'Orientation Economique et d'ouvrir la voie à la planification. De plus, ces recherches permettront aussi d'organiser des missions commerciales, des foires d'échantillons, des expositions spécialisées, des consultations dans les régions et des cours régionaux à l'intention des chefs d'entreprises moyennes ou petites.

Et le budget?

Toutefois, en réponse aux mémoires déposés par la Chambre de Commerce du Québec, l'Association des patrons et d'autres organismes économiques provinciaux, Me Lévesque admet que la "modicité du budget dont il pourra disposer pourrait entraver la mise en exécution de ses multiples projets d'expansion économique et plus particulièrement l'établissement d'un solide réseau d'agences commerciales en Europe."

On se rappellera aussi que certaines propositions avancées

par l'Association des commissaires industriels du Québec visaient à obtenir de nouveaux bureaux économiques similaires à celui de New York, particulièrement à Boston et à Chicago. Également il faut retenir les déclarations des ministres Emilien Lafrance (Famille et Bien-être) et René St-Pierre (Travaux publics) qui affirmaient que le Québec pourrait retirer des avantages inestimables en établissant des bureaux économiques en Amérique du Sud, car le marché de ces pays s'ouvre de plus en plus au commerce international.

D'autre part, citant le rapport annuel de la Banque Canadienne Nationale relativement à la nécessité pour le gouvernement provincial d'établir de nouveaux liens commerciaux internatio-

naux, le ministre Lévesque, tout en démontrant un grand optimisme, souligne qu'il escompte beaucoup des travaux actuels du bureau des recherches économiques et du bureau de la statistique. Mais pour assurer l'expansion économique, Me Lévesque revient à la formule du développement de l'industrie secondaire greffée à un complexe sidérurgique.

On intensifie actuellement les recherches sur la production, la documentation, la démographie, l'industrie, la pêche commerciale, la biologie, la technologie, le marché domestique et extérieur. Et l'influence de la métropole est tellement considérable au sein de tout ce reflux économique que, dès aujourd'hui, le ministère prendra possession de ses nouveaux bureaux, à la Place Ville Marie.



En 1954, c'est de cette façon que l'on "abattait" un veau à la ferme de M. Eugène Rouillard, à Fugury, Abitibi. Les temps changent et la science comme la technique évoluent. Aujourd'hui, le gouvernement préconise les pâturages communautaires et l'élevage systématique du boeuf de boucherie dans tout le territoire du nord-ouest québécois et même en Gaspésie pour rencontrer tout au moins la demande du marché domestique nettement déficitaire.

(Photo: Office du Film du Québec)

Les Affaires, 1er février 1965.



Pourquoi payer plein temps pour un ordinateur que vous n'utilisez qu'à demi temps?

Suivez l'exemple de nombreuses sociétés qui font traiter leur information par une entreprise spécialisée et qui ne paient ainsi que pour les heures vraiment utilisées.

Administration et Finance
Centre de traitement de l'information
455, ouest, rue Craig
Montréal. Tél.: 866-5537
Jean-Marc Chaput, gérant

Les pouvoirs d'enquête de la Commission répondent à un but bien précis de la Loi

(2ième partie)

N.D.L.R. Nous publions, cette semaine, une deuxième tranche de la causerie prononcée par M. Maurice Désy, président de la Commission des valeurs mobilières du Québec, au cours d'un colloque organisé par l'Association canadienne des Clubs de placements au Salon du placement. La première tranche portait sur les exigences de la Loi relative aux personnes qui peuvent exercer le commerce des valeurs mobilières. Cette semaine, M. Désy s'attaque aux articles à caractère pénal de la Loi.

Si l'on suit l'ordre numérique de la loi que nous avons suivie assez fidèlement jusqu'à ce moment, nous voici à la section criminelle ou policière de la loi; d'ailleurs, si l'on excepte les articles se rapportant exclusivement aux courtiers, presque tous les autres se rapportent aux actes frauduleux ou infractions en vertu de cette loi, aux enquêtes, pénalités, etc.

Actes frauduleux

A l'article 35, l'on trouve une longue liste d'actes frauduleux au sens de la loi: fausses représentations, promesse faite de mauvaise foi, profits excessifs, déclaration sans excuse raisonnable à l'effet qu'une valeur sera cotée à une bourse, abuser de la crédulité, de l'ignorance d'une personne, toute fausse déclaration intentionnelle ayant trait à un fait important, contenue dans une demande d'enregistrement ou des renseignements donnés ou soumis à la Commission; en général, tout moyen employé pour obtenir de l'argent, des profits et des biens par l'un quelconque des moyens mentionnés dans cet article ou par quelque autre moyen illégal.

Les articles 36 et suivants de la loi se rapportent aux enquêtes que peut faire la Commission et aux pouvoirs des enquêteurs. Pour résumer, disons que tout enquêteur peut interroger toute personne, exiger tout renseignement, examiner tout document ou pièce, en prendre possession, saisir des fonds et valeurs en banque ou ailleurs.

Pouvoirs d'enquêtes

Ce pouvoir de prise de possession ne s'étend cependant à aucun document ou dossier que son détenteur, à raison de son secret professionnel, ne saurait être obligé de produire devant les tribunaux de la province.

Par ailleurs, selon l'article 39, une personne appelée à témoigner ne peut refuser de répondre, ni de produire un document, un dossier ou un objet pour le motif qu'elle pourrait par là s'incriminer ou s'exposer à une peine ou à des procédures civiles, sauf toutefois les dispositions de la loi de la preuve au Canada.

Constitue une infraction, l'omission, sans excuse légitime, de comparaître après assignation, ou de rendre témoignage, ou de répondre à une question, ou de fournir ou produire un document.

Ces pouvoirs d'enquête sont très larges, et certes il ne faut pas en abuser, mais il est essentiel que la Commission les ait, dans le meilleur intérêt public. Si par exemple, pour prendre possession de certains biens, il nous fallait au préalable obtenir la permission d'un tribunal, cela signifierait un délai qui sans doute serait souvent préjudiciable car dans ce domaine il faut agir vite sinon on risque de ne rien avoir.

Je désirerais maintenant attirer votre attention sur les articles 61 et 62 qui offrent un intérêt particulier.

En résumé, l'article 61 prescrit que toute démarche à la résidence d'un particulier pour faire le commerce de valeurs mobilières est prohibée et constitue une infraction, et que toute vente conclue lors ou à la suite d'une telle démarche est annulable au gré du particulier, l'action en annulation et en répétition se prescrivant par un an.

L'article 62 définit les mots "résidence", "particulier" et "démarche".

A remarquer que celui qui commet une telle infraction est donc sujet à une poursuite devant les tribunaux suivant la loi des convictions sommaires, conformément à l'article 85, et à un recours civil.

Je me souviens de mon impression à ma première lecture de cet article 61. Comme il semble qu'une vente est annulable par le seul fait qu'elle aurait été conclue lors ou à la suite d'une démarche à une résidence, je craignais des abus de prises d'actions en annulation par des acheteurs d'actions ou d'obligations dont la valeur aurait diminué après l'achat. Il y eut sûrement de telles ventes à la suite de démarches à une résidence; cependant, à ma grande surprise, je n'ai pas encore entendu dire qu'une seule action en annulation avait été prise. Cela est-il dû surtout à l'ignorance de ces articles? C'est que peut-être, tout simplement, le monde n'est pas si méchant, après tout, à moins que dans quelques cas, cela soit dû tout simplement à l'ignorance de cet article de la loi.

Selon 61, le terme "particulier" ne comprend pas les amis personnels intimes, ni les associés du courtier ou vendeur, ni les clients avec lesquels il fait habituellement commerce. Quand un client doit-il être considéré comme faisant habituellement commerce? Notre loi ne le dit pas et je ne connais pas de jurisprudence l'établissant. Coïncidence, cependant, j'apprenais qu'à l'occasion de la révision de la loi des valeurs mobilières en Colombie-Britannique, cette question fut considérée et il fut décidé, rapporté, qu'un courtier ou vendeur devait faire cinq ventes à une personne avant que celle-ci puisse être considérée comme faisant habituellement commerce avec lui; le gouvernement avait d'abord suggéré que huit ventes seraient nécessaires à cette fin, mais il semble que l'on a convenu de se satisfaire de cinq.

Le terme "démarche" comprend les visites, les sollicitations écrites et les communications téléphoniques ou télégraphiques, avec quelques exceptions, comme l'envoi par la poste d'invitations à souscrire à l'achat de valeurs mobilières ou d'offres de vente de telles valeurs pourvu que ces invitations ou offres soient accompagnées d'un prospectus, tel que prescrit par l'article 53.

Si cette prohibition de faire de telles démarches est très généralement respectée par les courtiers et vendeurs enregistrés, elle ne l'est pas par ces indésirables qui font le commerce illicite de valeurs.

Vous vous en doutez bien, les démarches à une résidence sont l'arme favorite de ces indésirables qui font le commerce illicite et clandestin des valeurs mobilières. J'ai pensé que pour faire digression, en quelque sorte, nous pourrions maintenant nous éloigner un peu du domaine strictement légal et je vais me permettre de vous tracer, à grands traits, me basant sur l'expérience acquise depuis maintenant près de dix ans, le portrait d'un trafiquant indésirable en valeurs mobilières.

Augmentation des ventes et du revenu de DuPont du Canada en 1964

Dans un rapport préliminaire non vérifié, Du Pont du Canada annonçait vendredi que ses ventes se sont chiffrées à \$171,883,000 pour l'exercice financier clos le 31 décembre 1964 au regard de \$146,040,000 l'année précédente. Le revenu net de \$15,649,000 a accusé une hausse de 12 pour cent en dépit des frais accrus résultant en partie du programme d'expansion de la compagnie. Les bénéfices ont été équivalents à \$2.11 par action ordinaire, soit 22 cents de plus qu'en 1963.

En 1964, les dépenses en immobilisations ont atteint le niveau record de \$28,877,000. On a entrepris des travaux d'expansion ou d'amélioration aux sept emplacements où la compagnie a des installations.

"A la fin de l'exercice, un montant encore plus considérable destiné aux

lières et illustrer sa manière de procéder.

Le prête-nom

Généralement, un indésirable n'est pas enregistré lui-même comme courtier, mais il réussit parfois à obtenir un enregistrement par l'entremise d'un prête-nom. Il a à son emploi un grand nombre de vendeurs, dont quelques-uns seulement sont enregistrés si lui-même l'est, ou quelqu'un pour lui. Il achète à vil prix des actions de compagnies qu'il contrôle et les vend à des prix exorbitants. Les compagnies existent, mais peu ou pas d'argent n'est dépensé pour le développement des propriétés, lorsqu'il s'agit de compagnies minières, comme c'est le cas généralement. Il vend beaucoup mais il ne maintient pas de marché pour les actions qu'il vend; ceux qui les ont achetées trouvent rarement acheteurs. Par toutes sortes de moyens, il tente de corrompre, avec l'espoir que s'il réussit, il ne sera pas inquiété dans son commerce illicite.

Il commencera d'abord par acheter des listes de noms et adresses de personnes, par catégories, par exemple, de docteurs, de dentistes, de veuves, (à l'aise, sans doute), (voire même d'avocats, mais ceux-ci ne semblent pas être la proie la plus facile si l'on en juge par le nombre plutôt restreint de ceux qui se sont plaints pour eux-mêmes).

On obtient ces listes de noms de victimes possibles, de personnes qui se spécialisent dans un commerce de telles listes.

Dans le but de mousser la vente d'actions de ses compagnies, il écrira une ou des lettres et parfois publiera un bulletin, souvent hebdomadaire, lequel est fort bien présenté et attrayant, mais qui abonde en faussetés et en exagérations. Nous connaissons un de ces indésirables qui dépensait \$3,000 par semaine pour la publication d'un bulletin à 10,000 exemplaires. Pour inspirer confiance, le bulletin référait non seulement aux actions qu'il offrait en vente, mais aussi à celles d'autres compagnies bien connues qui, elles, avaient une excellente réputation. Le bulletin donnait les cotations de plusieurs valeurs et le prix de ses actions montait chaque semaine même si le marché baissait pour toutes les autres valeurs.

Ces vendeurs sont flatteurs, suaves, sans crupule, et convainquants. Malheureusement, ils réussissent souvent à convaincre une personne de vendre toutes ses valeurs de tout repos pour acheter des actions qui ne valent rien. A plusieurs reprises on nous a signalé des cas vraiment pitoyables. Ainsi, je me souviens du cas d'une veuve qu'un vendeur avait convaincue de vendre tout son avoir qui consistait en \$15,000 d'obligations du Gouvernement des Etats-Unis; le vendeur lui

avait fait miroiter que dans l'espace de deux mois elle doublerait son argent. Cette pauvre femme avait été convaincue que deux mois plus tard elle posséderait l'immense fortune de \$30,000, ce qui aurait signifié pour elle un revenu sensiblement accru et tellement plus de confort. Malheureusement, vous le devinez bien, elle perdit tout.

Les vendeurs sont généralement jeunes, se servent de noms d'emprunt, et se font en commissions des revenus considérables. Ils ont généralement du talent et il est regrettable qu'ils ne l'emploient pas à des fins honnêtes. Ils sont impatients, veulent faire beaucoup d'argent en peu de temps, et cela n'arrive pas, généralement, dans le cours normal des affaires. Il semble que ces vendeurs sont atteints d'un virus qu'ils ne peuvent ou ne désirent pas éliminer.

Ils sont nomades. Chassés d'une province, ou du moins dérangés, ils s'installent dans une autre. Nous en avons suivi un groupe qui a laissé Québec, pour aller s'installer d'abord dans le Nouveau-Brunswick, ensuite en Nouvelle-Ecosse, puis dans l'Île du Prince-Edouard.

Il y a peut-être une certaine consolation du fait que si ces messieurs opéraient dans notre province, plutôt rares étaient les victimes de ces indésirables qui résidaient dans le Québec, mais la Commission doit appliquer la loi sans distinction de lieu de la résidence des victimes.

En 1961, dans une cause de Gregory & Company Inc., de Montréal, vs notre Commission, la Cour Suprême du Canada a décidé, à l'unanimité, qu'une personne résidant dans notre province et faisant affaires d'ici est soumise à notre loi des valeurs mobilières même si elle ne fait le commerce des valeurs mobilières qu'avec des personnes qui n'y résident pas.

Ces indésirables ne craignent pas les amendes qui peuvent être imposées ni le paiement des frais d'enquête de nos procureurs qu'ils peuvent être appelés à payer selon l'ar-

ticle 90 de notre loi. Il y a quelque temps, un individu fut trouvé coupable d'infraction à notre loi et condamné à l'amende minimum de \$500, mais il dut, en outre, payer les frais d'enquête et autres, lesquels s'élevaient à \$12,000; je pense aussi à deux autres cas où les accusés ont dû payer respectivement \$18,000 et \$30,000 en frais d'enquête, à part les honoraires de nos procureurs. Ces sommes sont certes imposantes, mais nous pouvons supposer qu'elles ne représentent qu'une infime proportion des profits réalisés par les individus en question.

S'ils ne craignent pas les amendes, nous supposons et espérons qu'ils craignent la prison. Or notre loi prescrit des amendes et/ou l'emprisonnement pour toute personne qui a déjà été trouvée coupable d'une infraction à une disposition de notre loi ou des règlements, ou d'un acte frauduleux non punissable en vertu du Code Criminel du Canada. Toute personne trouvée coupable d'une première infraction doit être condamnée à une amende d'au moins \$500 et d'au plus \$10,000, en outre des frais, et pour toute infraction subséquente, l'amende est d'au moins \$2,000 et d'au plus \$20,000, et s'il y a emprisonnement, il est d'au moins 6 mois et d'au plus 2 ans. Nous souhaitons qu'au moins la crainte de l'emprisonnement aura chez quelques-uns un effet salutaire.

En vigueur depuis près de dix ans, la loi a évidemment répondu à un besoin et donné des résultats heureux. Depuis trois ou quatre ans, nous remarquons que les plaintes de fraudes sont moins nombreuses, mais s'il y a progrès, il y a encore de ces individus qui sont à l'oeuvre et qui cherchent à exploiter le public. Malheureusement, lorsqu'ils sont découverts, il est souvent trop tard, le dommage est fait et il est presque toujours irréparable. Soyons sur nos gardes et que chacun nous signale tout ce qui est ou peut lui paraître un acte frauduleux au sens de la loi. Nous vous y invitons.



Une savoureuse expérience

Le nouveau cigare Reas Candella est à la fois doux et savoureux. Il est enrobé d'une feuille de tabac "Candella" qui lui confère une agréable douceur. Les fins havanes qui le composent lui assurent une saveur incomparable. Offrez-vous cet excellent cigare qui allie superbement la douceur à la saveur.



BEVERAGES 22¢
PETIT CORONAS 22¢
CORONAS GRANDES 39¢

*Prix suggérés. Impôts taxes compris.

REAS CANDELLA — un signe de goût

Produit de GENERAL CIGAR COMPANY, LIMITED — réputée pour ses fins cigares

CPR réduira ses services-voyageurs

Le Canadien Pacifique a encouru un déficit de \$20,000,000 l'an dernier pour ses services-voyageurs, a déclaré le vice-président, M. Ian D. Sinclair.

Prenant la parole à une réunion de la Toronto Society of Financial Analysts, il a dit que cette perte a été subie bien que le rail ait employé du matériel moderne, ait accéléré ses horaires et diminué ses tarifs. Il a laissé entendre que l'avenir n'était pas très prometteur.

"De toute façon, nous ne prévoyons pas être capables d'attirer les voyageurs en nombre suffisant, aux prix qu'ils veulent bien payer, pour défrayer les dépenses encourues.

"Il importe donc que nous continuions la réduction de nos services-voyageurs".

L'emploi de l'automobile pour les courts voyages et des avions à réaction sur les longs parcours sont, à son avis, les principales raisons de la perte de la popularité des trains de voyageurs.

"On ne peut s'empêcher de blâmer les gens qui désirent voir se prolonger certains services-voyageurs parce qu'ils y ont un intérêt particulier ou parce qu'ils pourraient les utiliser advenant une panne d'auto ou une tempête de neige.

M. Sinclair a révélé que les lignes aériennes du Canadien Pacifique ont enregistré des profits d'environ \$6,7 millions en 1964, avant déduction des frais d'intérêt, ce qui constitue une hausse de \$1,6 million par rapport à 1963. Il a dit que le trafic de CPA s'était accru de neuf pour cent, l'an dernier. Il a ajouté que la compagnie songe à inaugurer de nouvelles liaisons. Il n'a pas précisé.

Le vice-président du Canadien Pacifique a souligné les progrès que la compagnie avait faits dans le domaine des services-marchandises et il a fait remarquer que ces services préconisaient des mesures nouvelles, dans le domaine des ventes et de la mise en marché, pour accroître le volume des ventes.

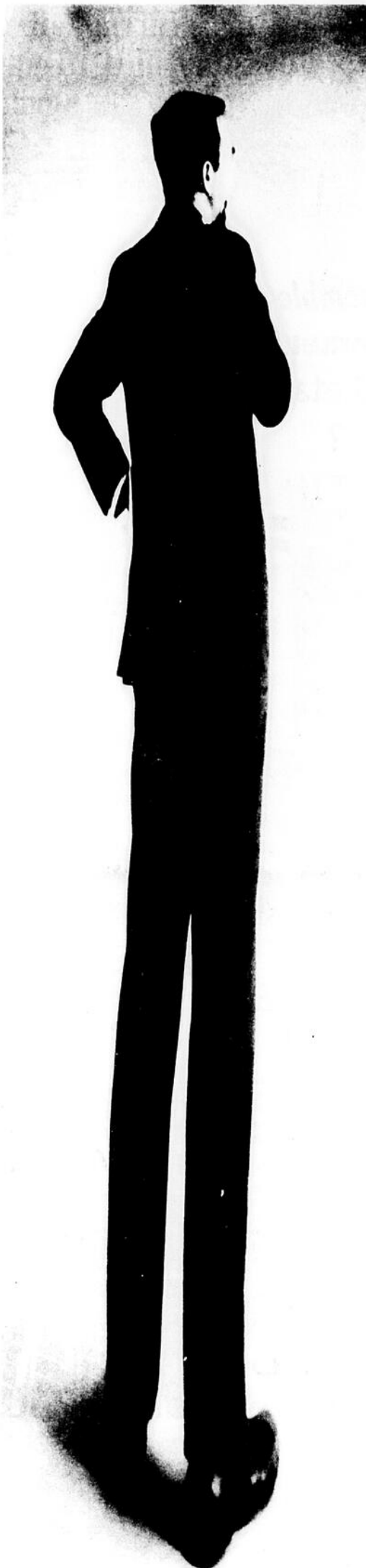
Le BFS devient un ministère

M. Mitchell Sharp, ministre du Commerce, a annoncé que le Bureau fédéral de la Statistique est désormais un ministère du Gouvernement fédéral à toutes fins juridiques et administratives. Ce changement de statut est entré en vigueur par suite d'un décret du conseil du 6 janvier 1965, qui confère également au Statisticien du Dominion le titre de sous-chef du BFS.

La nouvelle désignation entraînera quelques petits changements administratifs, surtout entre le BFS et le ministère du Commerce. Cependant, elle ne modifiera pas l'infrastructure du régime qui existe depuis plusieurs années, sous lequel le Statisticien du Dominion fait rapport directement au ministre. La désignation a surtout pour effet de porter le BFS au rang de ministère gouvernemental et de conférer au statisticien du Dominion le titre de sous-ministre. Cette mesure répond aux vœux de la Commission Glassco.

Le Canada possède un dispositif centralisé de statistique, dont le BFS est le principal élément. Les renseignements que publie le Bureau sont utilisés un peu partout par l'administration fédérale, provinciale et municipale, les industries, le commerce, les institutions et les associations de tout genre.

Les Affaires, 1er février 1965.



La liste
des erreurs
dans vos
communications
d'affaires
s'allonge-t-elle?

Mettez-y
bon ordre!

Le **TÉLEX** transmet instantanément par écrit vos messages.

Il fournit un document de tout ce que l'on dit, constitué en même temps qu'on le dit. Le Télex transmet renseignements, chiffres, commandes, directives et permet de les vérifier sur le champ. Le Télex évite les erreurs, évite tout malentendu, et il est d'un maniement facile: on s'en sert comme d'une machine à écrire.

Mais ce n'est pas tout! Télex vous met en communication directe avec 5 fois plus d'entreprises canadiennes que tout autre réseau de communications du même genre. De plus, grâce à son service Tel-Tex exclusif, le Télex vous relie aussi aux non-abonnés.

En outre, le Télex assure la réception automatique des messages, indépendamment des fuseaux horaires. Et avec le Télex, on peut virer les frais.

Le réseau de télécriteurs Télex relie 8,000 abonnés au Canada et 200,000 à l'étranger... et il s'étend constamment. Plusieurs de vos clients et de vos fournisseurs sont abonnés au Télex. Pourquoi pas vous? Et vos succursales?

Pour plus amples renseignements sur le Télex et sur le service exclusif Tel-Tex, veuillez communiquer avec nous ou nous envoyer cette annonce-ci avec votre carte d'affaires.



**CANADIEN PACIFIQUE
TÉLÉCOMMUNICATIONS
CANADIEN NATIONAL**

Elles assurent l'efficacité des entreprises

(Ne manquez pas "C'est arrivé cette semaine" au canal 10, le samedi soir)



**Assembler
un immeuble
de 15 étages**

?

**évidemment
AVEC LE BÉTON PRÉFABRIQUÉ
FAIT DE CIMENT "CANADA"!**

Avantages: Réduction de 15% sur le coût et exécution des travaux deux fois plus rapidement. Les soins méticuleux mis à dresser les plans, devis et l'utilisation de toutes les possibilités des éléments en béton préfabriqué ont permis à MJL Construction Ltd. d'assembler cet immeuble de 15 étages et 112 appartements, propriété de Peter Vida Inc., en un temps record.

Voici quelques faits et données remarquables à propos de "Sussex House", construit à Montréal. Pour la construction de cet immeuble, on fit usage de 1,043 éléments divers de béton préfabriqué variant de colonnes de 12 tonnes à des balcons de 600 lbs. - Chaque élément a été préalablement numéroté et codé à la peinture pour déterminer l'ordre de l'assemblage - Sussex House est l'immeuble le plus élevé de l'Amérique du Nord entièrement construit d'éléments de béton préfabriqué - La piscine sur le toit fut construite de trois vastes sections de béton préfabriqué.

Responsables des travaux: Francon Ltd. — fournisseur d'éléments de béton préfabriqué et précontraint; Fish, Melamed, Croft & Grainger — architectes; Blauer Horvath Taylor Associates — ingénieurs-conseils en structure; MJL Construction Ltd. — entrepreneurs-général.



CANADA CEMENT COMPANY, LIMITED

IMMEUBLE CANADA CEMENT, PLACE PHILLIPS, MONTRÉAL, P.Q.

BUREAUX DES VENTES: Moncton • Québec • Montréal • Ottawa • Toronto
Winnipeg • Regina • Saskatoon • Calgary • Edmonton



C'est à l'intérieur des accords du GATT que le Canada pourra trouver une solution au problème des exportations

Il n'est guère de changement dans le commerce mondial qui n'exerce sur le Canada et sur les autres pays commerçants une influence plus ou moins grande. C'est-à-dire que beaucoup de problèmes mondiaux deviennent aussi les nôtres.

De nouvelles sources d'énergie donnent une impulsion puissante et plus rapide à l'essor industriel des nations en herbe, impulsion qui exercera une influence profonde sur l'évolution de notre économie, des programmes commerciaux et partant, sur la configuration du commerce mondial de la deuxième moitié de notre siècle.

Par contre, l'automation laisse entrevoir des possibilités plus attrayantes, des épreuves plus rudes et des responsabilités encore plus lourdes. C'est ce que faisait remarquer le ministre du commerce, M. Mitchell Sharp, lors d'une conférence sur les affaires internationales à l'Université Western Ontario, à London.

Accords internationaux

Le ministre fédéral a précisé que l'un des événements les plus marquants de l'année 1964, a été la conférence de l'ONU sur le commerce et l'expansion, qui a réuni 119 pays.

L'Assemblée générale de l'ONU approuvait l'établissement du Conseil du commerce et de l'expansion comme institution permanente de mise en

œuvre des recommandations de la conférence. Les problèmes de commerce et d'expansion des pays moins développés ont trouvé un écho plus prononcé dans la nouvelle partie IV du GATT.

Autre événement très important pour le Canada: l'ouverture formelle de la série Kennedy de négociations tarifaires et commerciales à l'assemblée des ministres du GATT, ainsi que le dépôt des listes d'exceptions industrielles.

"Etant donné la nature spéciale de la structure commerciale et économique du Canada, qu'a reconnue le GATT, nous n'avons pas déposé de liste d'exceptions; nous avons préféré déposer une liste d'offres pratiques établie d'après une évaluation sérieuse de ce qui pourrait être mis à la disposition des autres", a dit M. Sharp. De la façon dont on facilitera l'accès aux produits agricoles et dont on s'occupera des entraves non tarifaires, et de la mesure dans laquelle les obstacles institutionnels seront surmontés dépendront, dans une grande mesure, les avantages qu'en retirera le Canada. La décision du Conseil ministériel de la Communauté économique européenne, prise en décembre, d'établir une liste unique de prix des céréales, dont l'entrée en vigueur est prévue pour le 1er juillet 1967, ouvre de nouvelles perspectives aux négociations agricoles qui s'étaient enlisées tout l'été et tout l'automne tant à Genève qu'à Bruxelles".

Réalisations canadiennes

La clôture de la saison de navigation sur le Saint-Laurent a mis fin à l'une des plus belles campagnes d'expédition de céréales dans les annales du Canada, suite des ventes gigantesques à l'URSS, des exportations accrues aux clients habituels, et de l'exécution des ventes conclues avec les pays de l'Europe orientale et la Chine.

Peut-être la réalisation la plus importante pour le Canada a-t-elle été la mise au point et la négociation de l'accord sur le commerce de l'automobile avec les Etats-Unis.

"Dans le domaine des accords bilatéraux, l'accord de l'automobile négocié avec les Etats-Unis est un autre exemple de collaboration étroite sur le plan économique en vue de promouvoir et d'étendre les bienfaits aux deux pays.

La voie maritime du Saint-Laurent et le traité du fleuve Columbia ont ouvert des perspectives sur ce qui peut être réalisé conjointement dans le domaine économique quand existent les fondements d'un accord.

Nous prévoyons que l'accord canado-américain de l'automobile contribuera à la création de nouveaux emplois, à l'expansion de la production des automobiles et de leurs pièces au Canada et qu'il nous assurera une part plus équitable du marché continental."

Etant donné la nécessité de créer de nouveaux emplois pour une main-d'œuvre sans cesse grandissante, qui selon le Conseil économique augmentera de 1 1/2 million d'ici 1970, les négociations Kennedy revêtent une importance primordiale. C'est de ces négociations qu'il faut attendre des marchés d'exportation nouveaux et plus grands, grâce à une diminution sensible des droits de douane et des entraves non tarifaires visant les articles industriels.

En accroissant le commerce international, le Canada pourra bénéficier d'une production en plus grande série, ce qui permettra à l'industrie manufactu-

rière de se rationaliser et de se spécialiser davantage, et partant de mieux soutenir la vive concurrence sur les marchés mondiaux, du point de vue de la qualité et des prix. On prévoit aussi accroître les possibilités d'exporter de nouveaux produits, ce qui aidera également à fonder l'industrie canadienne sur une base économique plus large. Compte tenu de la tendance des échanges commerciaux qui depuis dix ans ne cesse de favoriser les exportations de produits ouverts, l'augmentation du volume des exportations canadiennes contribuera d'une façon notable à réduire le déficit de la balance du compte courant canadien.

Elles fournissent aussi aux nations moins développées l'occasion immédiate de mettre en pratique les principes fondamentaux du nouveau Chapitre du GATT sur le Commerce et l'Expansion. Ces principes reconnaissent que les pays en voie de développement ont besoin de meilleures occasions d'accroître leurs recettes d'exportation et de développer leur économie grâce au commerce international. De leur côté, les pays développés ont déjà accepté de s'efforcer de réduire les entraves aux exportations des pays moins développés, et admis qu'ils ne sauraient s'attendre à des mesures de réciprocité de la part de ces derniers.

Agriculture

La vedette accordée aux produits secondaires ne doit pas faire oublier l'importance de l'agriculture. Il faut essayer, grâce aux négociations Kennedy, de faire sauter l'embâcle du protectionnisme agricole afin de libérer davantage le commerce international des produits agricoles. Du point de vue du Canada, dont le tiers des exportations est formé de produits agricoles, toute négociation qui n'apporterait pas de conditions favorables à l'accès de ses produits sur les divers marchés ne saurait être considérée comme une réussite.

La série de négociations Kennedy n'est pas une simple Conférence tarifaire comme tant d'autres. En principe elle représente un nouveau départ des relations commerciales internationales depuis la fin de la guerre. C'est une tentative hardie d'attaque directe aux principaux problèmes commerciaux et économiques du jour.

Conclusions

En résumé, ajouta M. Sharp, les principaux problèmes auxquels le Canada devra faire face dans l'avenir immédiat sont: l'expansion des exportations de produits manufacturés sur les marchés mondiaux, un accès plus facile pour nos produits agricoles, l'expansion des échanges entre les pays développés et ceux en voie de développement et l'intensification des relations commerciales avec les pays à économie dirigée. "Il est important, dit-il, de ne pas réagir aux épreuves et aux possibilités de caractère économique que nous affrontons en nous contentant de produire plus de biens dont nous avons de moins en moins besoin à seule fin de faire tourner notre industrie. Les avantages matériels et le confort ne suffisent plus. Nos talents, nos cerveaux et notre génie créateur ne doivent pas négliger l'importance que présente pour nous le genre de société que nous devrions ériger."

La SSJB rend hommage à Montréal

Le thème des Fêtes de la St-Jean sera: "Montréal, ville dynamique"

Les Fêtes de la St-Jean, qui ont lieu chaque année du 18 au 25 juin, adopteront cette année le thème: Montréal, ville dynamique.

La société St-Jean-Baptiste veut, en adoptant ce thème, rendre hommage à l'administration, aux citoyens et à tous ceux qui contribuent à faire de Montréal une ville active et progressive. La société nationale des Canadiens-français illustrera au moyen de 27 chars allégoriques les différentes facettes de Montréal.

Le président, M. Paul-Emile Robert, a précisé que "le thème adopté s'est imposé aux directeurs de la Commission des Fêtes en constatant chaque jour le dynamisme que déploie Montréal dans toutes les sphères d'activités. Ça bouge à Montréal et nous sommes fiers de proposer Montréal comme un modèle de dynamisme à toutes les villes du Canada français."

La société entend poursuivre sa politique de grandeur adoptée en 1964. Mais, l'expérience acquise permettra aux organisateurs des Fêtes de réduire sensiblement le coût et de combler, ainsi, les déficits précédents. Le budget ne dépassera pas \$543.000 en 1965, mais, les festivités ne revèteront pas moins de couleur.

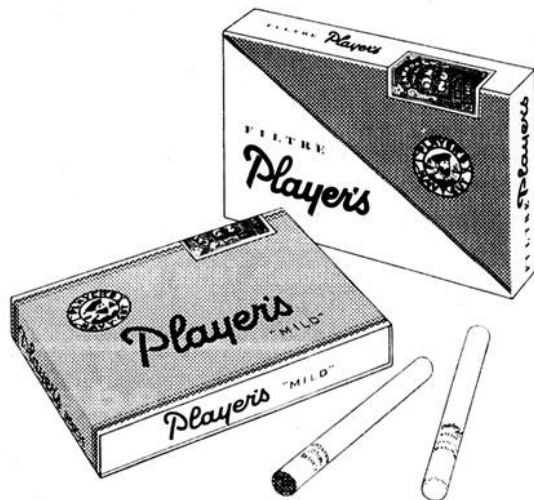
Les fêtes de la St-Jean, qui attirent chaque année des milliers de visiteurs à Montréal, produisent sans aucun doute des effets bienfaisants sur l'économie de la région.

Plus de 600.000 personnes ont participé l'an dernier aux fêtes du Canada français, et les autorités de la Commission s'attendent à ce que ce nombre augmente sensiblement en 1965.

La Fête dans l'Île ne se répètera pas cette année, pour les

raisons que l'on connaît. C'est dommage, car cette fête avait suscité chez nos compatriotes un grand intérêt. Toutefois, la Commission désire remplacer la Fête dans l'Île par une autre qui aura lieu dans un endroit différent — au Parc Lafontaine ou au Parc du Mont-Royal — et avec autant d'envergure.

Rien ne surpasse le goût des Player's



Player's... les cigarettes les plus savoureuses



FORANO

LIMITÉE

Dessinateurs - Fondateurs - Mécaniciens

Fabricants de Machines de Qualité depuis 1873

PAUL M. FORAND
Président et Gérant Général

L. P. HEBERT
Gérant Général des Ventes

BUREAU-CHEF ET ATELIERS, PLESSISVILLE, QUE.

Le
V.O.
est léger

C'EST POURQUOI LE SEAGRAM V.O. EST LE
WHISKY CANADIEN QUI SE VEND LE PLUS
DANS LE MONDE

JOSEPH E. SEAGRAM & SONS, LIMITED, WATERLOO, ONTARIO

Equity Exploration relève une zone de minéralisation aurifère

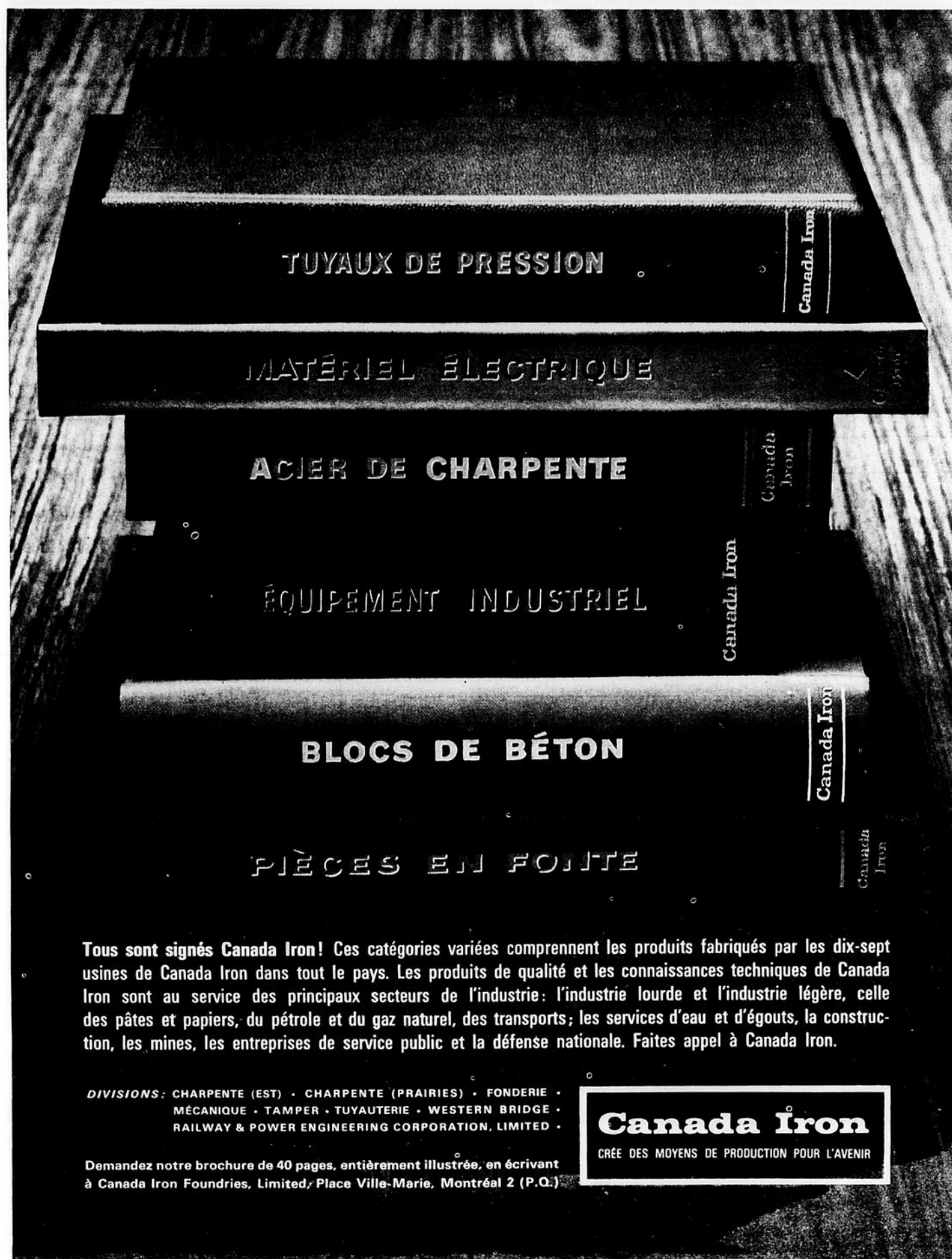
L'ingénieur conseil de la compagnie Equity Explorations Ltd. M. George L. Holbrooke, de Toronto, vient de communiquer des résultats officiels sur les travaux de sondages au diamant qui se poursuivent depuis plusieurs mois sur les terrains de cette compagnie dans le canton Joutel, le long de la rivière Harricana à quelque 60 milles au nord d'Amos.

On sait que l'an dernier Equity avait repéré une zone de cuivre très riche, à une profondeur d'environ 1,100 pieds. Les sondages au diamant se poursuivent près de cette zone afin d'en déterminer les dimensions exactes. Cependant il est intéressant de mentionner que depuis quelques semaines, la compagnie Equity Explorations a concentré ses efforts sur une zone de minéralisation qui contient des valeurs commerciales en or. Cette

zone semble suivre la rivière Harricana, soit en direction nord-ouest et sud-est, sur une longueur totale d'environ 4,300 pieds à partir des limites sud des terrains d'Equity dans Joutel, et se continuerait pour une autre longueur de 2,500 pieds jusqu'aux limites nord de ces terrains. Dans cette zone il y a plusieurs lentilles variant de 10 à 50 pieds de large toutes dans le sens de la formation géologique. Les sondages au diamant se continuent pour obtenir plus en détails des informations sur cette zone de minéralisation aurifère. L'ingénieur Holbrooke, dans son rapport en date du 21 janvier 1965 à la compagnie, in-

dique qu'à 1,000 pieds au nord de la zone de cuivre, 4 trous de sondages ont donné sur une longueur de 700 pieds, des résultats importants en or, alors que la formation géologique permet de prévoir la continuation dans les deux sens de cette formation favorable. Ainsi le trou numéro H-6 à l'extrémité sud-est de la partie sondée à date, a recoupé une moyenne de \$5.25 en or à la tonne sur 18.3 pieds; le trou numéro H-5 situé à 300 pieds au nord-ouest de E-6 donne \$9.45 sur 10.4 pieds tandis que le trou numéro E-7 situé à 500 pieds au

nord-ouest de E-6 donnait \$10.85 sur 20.5 pieds. Le trou numéro E-4 à 700 pieds au nord-ouest du E-6 donne aussi \$5.25 sur 3 pieds alors qu'on attend d'autres analyses sur une section contiguë de 20 pieds selon M. Holbrooke. Il semble donc que parallèlement à la Rivière Harricana une structure d'or se précise, et quand on sait que des valeurs on or ont déjà été obtenues plus au sud sur les terrains actuels détenus par Mining Corporation et Augustus Exploration, les travaux en cours sont donc du plus vif intérêt.



TUYAUX DE PRESSION

MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

ACIER DE CHARPENTE

ÉQUIPEMENT INDUSTRIEL

BLOCS DE BÉTON

PIÈCES EN FOUTTE

Tous sont signés Canada Iron! Ces catégories variées comprennent les produits fabriqués par les dix-sept usines de Canada Iron dans tout le pays. Les produits de qualité et les connaissances techniques de Canada Iron sont au service des principaux secteurs de l'industrie: l'industrie lourde et l'industrie légère, celle des pâtes et papiers, du pétrole et du gaz naturel, des transports; les services d'eau et d'égouts, la construction, les mines, les entreprises de service public et la défense nationale. Faites appel à Canada Iron.

DIVISIONS: CHARPENTE (EST) • CHARPENTE (PRAIRIES) • FONDERIE • MÉCANIQUE • TAMPER • TUYAUTERIE • WESTERN BRIDGE • RAILWAY & POWER ENGINEERING CORPORATION, LIMITED •

Canada Iron

CRÉE DES MOYENS DE PRODUCTION POUR L'AVENIR

Demandez notre brochure de 40 pages, entièrement illustrée, en écrivant à Canada Iron Foundries, Limited, Place Ville-Marie, Montréal 2 (P.Q.)

Avant de s'engager irrévocablement dans cette voie

La SGF attend qu'une politique rationnelle de décentralisation soit établie par Québec

Le président de la Société générale de financement, Me René Paré, a repris, à l'occasion de l'assemblée annuelle des actionnaires, certaines des affirmations faites récemment par son directeur général, M. Gérard Fillion, en ce qui concerne la nécessité de la décentralisation industrielle.

Me Paré a rappelé que la SGF, depuis sa fondation, a toujours travaillé à la réalisation d'une décentralisation industrielle. Mais il a aussi affirmé que la SGF n'entend pas défrayer seule le coût de la décentralisation.

"La décentralisation industrielle, a-t-il dit, est un objectif souhaitable auquel la S.G.F. doit travailler. Mais elle ne doit pas être la seule à en supporter le coût. Dans une économie libre, elle serait vite accablée à des difficultés financières. Il ne faut pas oublier, en effet, que chaque industrie existante, chaque entreprise nouvelle est soumise à la loi de la concurrence. Elle doit vendre ses produits sur un marché libre où la loi de l'offre et de la demande crée un climat de lutte pour la vie."

Politique de décentralisation
De plus, le président de la SGF a insisté sur le fait qu'une politique de décentralisation doit venir du gouvernement et qu'elle doit être établie en tenant compte de tous les facteurs économiques. "Le Québec aspire à développer son industrie secondaire. Pour ce faire, il doit compter avec l'industrie ontarienne, placée au centre du marché de consommation, à côté des sources de matières premières, disposant d'une main-d'œuvre entraînée et bénéficiant d'une avance technologique."

Si le Québec force ses industries à s'implanter dans les régions périphériques de son territoire, sans discernement et sans considérations, celles-ci deviendront incapables de faire leur trouée sur le marché canadien et même sur le marché québécois. Ce n'est pas pour rien que certaines régions sont

pratiquement dépourvues de toute industrie secondaire; les gens n'y sont pas moins intelligents ni moins entreprenants; la nature des choses veut que la distance des marchés crée, dès le départ, un handicap presque insurmontable.

Une dispersion irrégulière de l'industrie secondaire aurait pour conséquence d'affaiblir la position du Québec et d'aboutir à un abaissement des salaires et à une croissance du chômage.

Ce qui importe avant tout, c'est de créer de nouveaux emplois sur le territoire québécois; tant mieux si on le fait à Chicoutimi, à Matane ou à Amos, mais, si on ne peut le faire autrement que dans la région montréalaise, faisons-le quand même, ce sera tout de même autant de gagné.

Montréal et la province
Puisque nous sommes sur ce terrain, continue Me Paré, je voudrais attirer l'attention sur le fait qu'il est extrêmement important, pour nous du Québec, de ne pas laisser se créer un climat d'antagonisme entre la région de Montréal et les autres régions. Nous voulons tous le développement normal de toutes les régions du Québec. Mais, il nous faut être bien conscients de ce que représente d'avantages pour le Québec la région montréalaise avec son développement économique, et de ce que serait le Québec sans elle. Nous devons réaliser que si, d'une part, la région montréalaise semble être, d'une certaine façon, une entrave au développement des autres régions, d'autre part, elle constitue pour le Québec tout entier, une puissance considérable et peut servir de base, avec une politique adéquate, à une saine décentralisation économique.

Mais, une politique de décentralisation ne doit pas être faite à la légère. Il ne suffit pas de dire à telle ou telle industrie d'aller s'implanter dans une ville victime du chômage ou soumise à une progression lente pour croire que le problème est réglé. Il y a un coût de la

décentralisation qui doit être payé par quelqu'un. Si l'industrie n'a pas les moyens de le faire, c'est l'ensemble de l'économie qui doit en porter le poids. Une politique de décentralisation doit donc venir du gouvernement lui-même et doit s'exprimer par un ensemble de mesures qui fasse que ni la main-d'œuvre, ni l'entrepreneur, en soient les victimes.

Règles

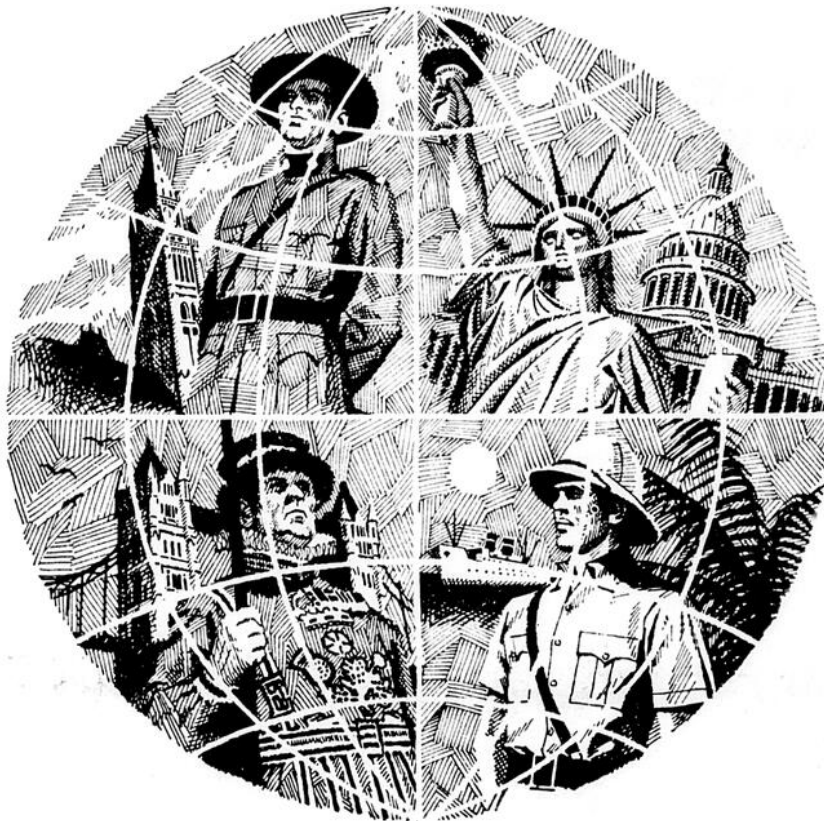
Même le gouvernement ne peut et ne doit se lancer sans considération dans cette entreprise. La décentralisation industrielle du Québec est nécessaire, mais elle devra s'astreindre à certaines règles. A titre d'exemple, en voici trois:

a) La décentralisation ne peut se faire avec des entreprises petites et isolées; elle doit s'entreprendre par des entreprises d'envergure et qui ont valeur d'entraînement.

b) La décentralisation, dans le contexte présent du Québec, ne peut se faire sans tenir compte de la rentabilité des entreprises, conséquemment

du marché; elle doit s'appuyer sur les réalisations que nous avons déjà, c'est-à-dire, pour parler concrètement, sur la région de Montréal et les autres régions les plus développées du Québec.

c) J'ajouterais que la décentralisation ne se fera pas en éparpillant au hasard de nouvelles industries sur l'ensemble du territoire. Il faut plutôt créer, dans les régions, des pôles d'attraction, de sorte qu'à la longue, de nouveaux centres industriels soient créés comportant beaucoup des avantages et peu des inconvénients de la grande ville.



1964... Progrès excellents sur tous les marchés

Les polices en vigueur et l'actif de la Compagnie d'Assurance-vie Crown Life ont connu une augmentation chaque année depuis sa fondation en 1900.

Au cours de 1964, la Compagnie a de nouveau accusé des progrès importants dans toutes les régions de ses opérations—Canada, Etats-Unis, Royaume-Uni et les Caraïbes.

La tendance croissante au parallèle entre le patrimoine d'assurance-vie et la stabilité financière se poursuit. De plus en plus, des gens avisés... dans plusieurs pays... dans plusieurs carrières... choisissent la Crown Life.

Nouvelles polices acquises.....11% de plus

\$732,521,673

Polices en vigueur.....11% de plus

\$4,403,768,878

Actif.....9% de plus

\$474,177,851

LES GENS AVISÉS CHOISISSENT
CROWN LIFE

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CROWN LIFE / FONDÉE EN 1900 / TORONTO, CANADA

Catelli augmente sa production de pâtes alimentaires de 10,000,000 de livres par an

La Société Catelli vient de faire l'acquisition d'un séchoir de pâtes alimentaires dont le coût et l'installation entraîne une dépense de \$275,000. Catelli qui détient 65% du marché canadien et 85% du marché québécois, est l'un des plus gros producteurs de pâtes alimentaires au monde.

Au cours de 1964, la compagnie Catelli a procédé à l'exécution d'un vaste programme de modernisation de son outillage, affectant à cette fin près de trois quarts de million de dollars. Catelli a notamment doté son usine de Montréal d'une autre ligne de fabrication pour spaghetti, macaroni et autres pâtes longues.

Le séchoir a été conçu et fabriqué à Milan, en Italie, par la Société Braibanti. Long de 225 pieds, il mesure 12 pieds de large par 15 pieds de haut. Il a été transporté en sections par bateau jusqu'à Montréal, où il a fallu quatre mois entiers aux spécialistes de la société Braibanti pour le mettre en place dans l'usine Catelli.

Cette acquisition couronne une phase du programme entreprise par Catelli pour en arriver à produire des pâtes alimentaires de type italien, susceptibles, par leur qualité, leur consistance et leur saveur de plaire

au plus exigeant des consommateurs.

La société Catelli compte, en effet, à son service plusieurs spécialistes d'origine italienne parmi ses chefs de départements et leurs collaborateurs.

Même la fabrication des moules d'extrusion — qui donnent à la pâte la forme et la dimension nécessaires avant le coupage et le séchage — est confiée à des spécialistes italiens en la matière.

Grâce à ce nouveau séchoir Braibanti, la Société Catelli sera en mesure cette année, d'augmenter sa production de pâtes alimentaires d'environ 10,000,000 de livres pour une dizaine de variétés.

La Société Catelli, soit dit en passant, est l'une des entreprises canadiennes qui contribuent le plus à stabiliser les échanges commerciaux entre le Canada et l'Italie, entre lesquels un commerce réciproque s'est établi depuis la guerre. Catelli, pour sa part, importe d'Italie de la purée de tomates et des tomates pelées pour une valeur de \$350,000 par an, soit près de \$7,000,000 en 20 ans. Le Canada de son côté a vendu à l'Italie quelque 5 millions de boisseaux de blé dur, d'une valeur d'environ \$11,000,000.

Selon un rapport provisoire pour 1964

Les Caisses populaires ont connu des progrès considérables

Les caisses populaires ont progressé considérablement dans toutes leurs principales sphères d'activité durant l'année 1964 au Canada.

Au total, le nombre de caisses à charte s'élevait en 1963 à 4,808 dont 4,313 comptaient 3.1 millions de sociétaires et un actif de 1.9 milliard de dollars.

La Commission royale d'enquête sur les banques et la finance a fait certaines recommandations dont l'application pourrait produire des effets d'une grande portée sur le mouvement des caisses. Voici en substance trois de ces recommandations:

1—qu'un régime d'inspection plus complète soit appliqué aux caisses populaires;

2—que toutes les caisses populaires fassent partie d'une caisse centrale provinciale, les centrales étant sous la surveillance du gouvernement fédéral;

3—que toutes les caisses populaires soient tenues d'adhérer à une mutuelle d'aide financière qui protégerait d'avantage les sociétaires contre les pertes éventuelles.

La tendance à la baisse, ces dernières années, du nombre des caisses s'est manifestée en 1963. Par contre, le nombre global de sociétaires au Canada accuse une augmentation de 7 p. 100 et atteint les

3 millions. Le nombre moyen de sociétaires par caisse fut de 711 contre 656 en 1962.

L'actif global s'élevait à \$1,888 millions, une hausse de 13 p. 100 par rapport à 1962. L'épargne formée des parts sociales et des dépôts a augmenté de 12 p. 100; elle s'établit à 1.7 milliard de dollars en 1963. Les prêts ont augmenté de 15 p. 100; ils ont atteint les 775 millions de dollars en 1963.

Au cours de la période de 1959 à 1963, les prêts des caisses se sont élevés à 3 milliards de dollars. Cette somme représente 53 p. 100 de tous les prêts consentis depuis le début du mouvement.

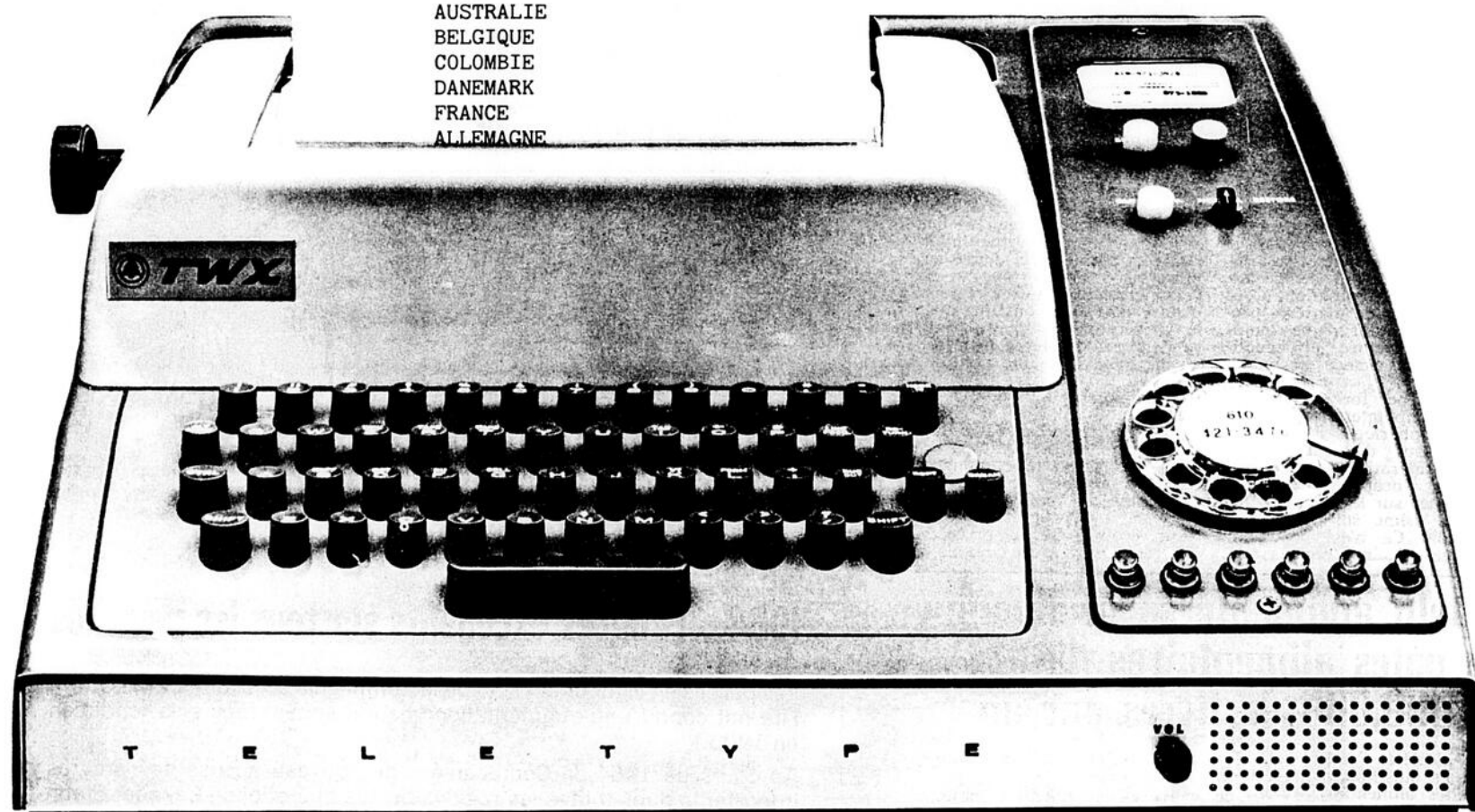
Le nombre de caisses classées selon un lien commun d'association est demeuré sensiblement le même que l'année précédente. Les caisses rurales et professionnelles comptent pour 35 p. 100 des effectifs; les caisses urbaines et autres, pour 15 p. 100 respectivement.

Les fédérations de caisses avaient un actif global de 267 millions de dollars en 1963, soit une augmentation de 12 p. 100 par rapport à 1962. Les prêts chirographaires et hypothécaires s'élevaient à 88 millions de dollars en 1963, soit 15 millions de plus qu'en 1962. Les fédérations signalent en 1963 un accroissement par rapport à 1962 de 8 p. 100 du crédit. Le prêt moyen, pour l'ensemble des fédérations, s'élevait à \$14,110 en 1963.



LE **TWX**
DE LA COMPAGNIE BELL
S'ÉTEND
DANS LE
MONDE
ENTIER:
ROYAUME-UNI
JAPON
AFRIQUE DU SUD
IRAN
AUSTRALIE
BELGIQUE
COLOMBIE
DANEMARK
FRANCE
ALLEMAGNE





Le **TWX** de la compagnie Bell s'étend dans le monde entier. C'est le plus grand réseau de téléscrip-teurs à commutation automatique du monde. Il vous permet de communiquer instantanément, dans les deux sens, sur papier et sur ruban, avec 188,000 postes dans plus de 100 pays.

TWX service de téléscrip-teur à commutation automatique Bell —
La clé des grands marchés internationaux

Grâce au réseau international de TWX, vous pouvez maintenant communiquer instantanément, dans les deux sens, sur papier et sur ruban, avec vos filiales, succursales, représentants, fournisseurs et clients, sur les autres continents aussi bien qu'en Amérique du Nord. Réseau aussi facile à utiliser, aussi souple, aussi sûr que celui du téléphone local et du téléphone interurbain. Et ce service n'est pas coûteux.

Dans la seule Amérique du Nord, vous pouvez atteindre 60,000 postes: il suffit d'en composer le numéro et de taper votre message. Ajoutez à cela les 128,000 postes et plus que vous pouvez atteindre dans le monde entier: par l'ampleur de son réseau, le TWX peut rendre d'immenses services à tous les hommes d'affaires canadiens qui ont des intérêts à l'étranger.

Pour plus amples détails, appelez le bureau d'affaires de la compagnie Bell le plus proche!

BELL  à votre service

La Commission canadienne du blé réduit le prix à l'exportation

Pour mettre la céréale canadienne dans l'état de lutter contre la concurrence internationale, en particulier celle des États-Unis, la Commission canadienne du blé a décidé de réduire les prix du blé à l'exportation.

Les réductions diffèrent selon le port d'embarquement et la variété du blé, et vont de 2 à 7,5 cents le boisseau, quelques variétés ont au contraire été augmentées.

Le blé embarqué dans les ports du Pacifique a baissé de 2 cents,

pour le Northern N. 1, de 4 cents pour le N. 2 et de 7,5 cents pour le N. 4.

Le N. 5, par contre, ainsi que le blé de fourrage des ports du Pacifique ont été augmentés de 2 cents.

Ces mêmes catégories embarquées sur les Grands Lacs ont subi une baisse générale variant de deux à sept cents (7 cents pour le N. 5).

Quant aux quatre premières catégories de Northern embarquées à Churchill sur la Baie Hudson, leurs prix ont baissé de 2 à 3 cents.

Certains négociants ont exprimé l'impression qu'une guerre des prix allait s'engager entre le Canada et les États-Unis.

Quoi qu'il en soit, il semble que la Commission canadienne du blé n'ait pas eu d'autre alternative pour rester dans la compétition.

Cette réduction des prix du blé avait été précédée d'une première réduction n'affectant que les blés inférieurs expédiés des ports du Pacifique, de 12 cents par boisseau, et concernant, disent certains informateurs, un contrat de blé avec la Chine, de 27.000 boisseaux.

Hausse des ventes de cigarettes

Les cigarettes sorties d'entrepôt pour fin de consommation au Canada ont augmenté de 12,8 p. 100 en décembre dernier sur un an plus tôt (3.345.572.000 contre 2.966.845.000) et les sorties de cigares, de 6,4 p. 100 (40.028.000 contre 37.633.000). Ont diminué, les sorties de tabac haché (1.490.000 livres contre 1.590.000), celle de tabac en barres (76.000 livres contre 91.000) et celles de tabac vert canadien, en feuilles (50.000 livres contre 53.000); le tabac à priser a augmenté (74.000 livres contre 70.000).

Indice des prix des matériaux de construction

L'indice des prix des matériaux de construction domiciliaire au Canada (1935-1939 = 100) a avancé de 0,5 p. 100 en décembre dernier sur le mois précédent (de 330,2 à 331,9) et, d'après l'indice de 1949 = 100, de 0,6 p. 100 (de 144,8 à 145,6), selon le B.F.S. L'indice des prix des matériaux de construction non domiciliaire (1949 = 100) s'est établi à 141,8 en décembre comme en novembre.

Dividendes annoncés

Aluminium Ltd.	20	Mar. 5/65	Feb. 5/65
Aluminium 4 1/2 Pr.	43	Apr. 15/65	Mar. 31/65
Aluminium 4 1/2 Pr.	25	Mar. 1/65	Feb. 5/65
Aluminium 4 1/2 Pr.	46	Feb. 28/65	Jan. 5/65
Anglo-Can. Pac. Pr.	21 1/2	Feb. 1/65	Jan. 15/65
Anglo-Can. T. 4 1/2 Pr.	56 1/2	Feb. 1/65	Jan. 11/65
" " \$2.90 Pr.	73	Feb. 1/65	Jan. 11/65
" " \$2.65 Pr.	66 1/2	Feb. 1/65	Jan. 11/65
Argus Corporation	09	Mar. 1/65	Jan. 29/65
Argus \$2.50 Pfd.	62 1/2	Feb. 1/65	Jan. 15/65
Argus \$2.00 Pfd.	65	Feb. 1/65	Jan. 15/65
Argus \$2.70 'B' Pr.	67 1/2	Feb. 1/65	Jan. 15/65
Argus 'C' Partic.	09	Mar. 1/65	Jan. 29/65
Atlantic Sugar	25	Apr. 1/65	Mar. 11/65
Atlantic Sugar 'A'	30	Apr. 1/65	Mar. 11/65
Atlantic Sugar Pfd.	\$1 25	Mar. 15/65	Feb. 12/65
Bank of Montreal	52 1/2	Mar. 1/65	Jan. 30/65
Bank Nova Scotia	65	Feb. 1/65	Dec. 31/64
Banque Cdn. Nat.	55	Mar. 1/65	Jan. 29/65
Banque Provinciale	35	Feb. 1/65	Jan. 15/65
Bathurst P. & P.	12 1/2	Feb. 1/65	Jan. 8/65
Bathurst P. & P. 'A'	62 1/2	Feb. 1/65	Jan. 8/65
Bathurst P. & P. Pfd.	29 1/2	Mar. 1/65	Feb. 5/65
B.C. Forest Prod.	20	Feb. 1/65	Jan. 8/65
B. C. Tel. 4 1/2 Pfd.	\$1 00	Feb. 1/65	Jan. 15/65
B. C. Tel. 6 1/2 Pfd.	\$1 50	Feb. 1/65	Jan. 15/65
Brown Company	15	Mar. 1/65	Feb. 5/65
Belding-Cortelli	25	Feb. 1/65	Dec. 31/64
Belding-Cort. Pfd.	1 1/2	Feb. 1/65	Dec. 31/64
Blue Bonnets	04	Feb. 1/65	Jan. 15/65
Can. Cement	35 + 10	Mar. 1/65	Jan. 29/65
Can. Cement Pfd.	32 1/2	Mar. 1/65	Feb. 19/65
Can. & Dom. Sugar	36	Mar. 1/65	Feb. 10/65
Can. Maltng	22 1/2	Mar. 15/65	Feb. 15/65
Cdn. Aviation	07 1/2	Jan. 29/65	Jan. 15/65
Cdn. Breweries	10	Apr. 1/65	Feb. 26/65
Cdn. Brew. 'A' Pr.	55	Apr. 1/65	Feb. 26/65
Cdn. Brew. 'B' Pr.	66 1/2	Apr. 1/65	Feb. 26/65
Cdn. Bronze Pr.	\$1 25	Feb. 1/65	Jan. 10/65
Cdn. Imp. Comm.	55 + 25	Feb. 1/65	Dec. 31/64
Cdn. Ind. Ltd.	15 + 05	Jan. 29/65	Dec. 31/64
Cdn. Marconi	07 1/2	Mar. 1/65	Feb. 1/65
Cdn. Pacific Raily	\$1 10	Feb. 15/65	Jan. 7/65
Cdn. P. & P. Pfd.	32 1/2	Jan. 31/65	Jan. 15/65
" "	32 1/2	Apr. 30/65	Apr. 15/65
Coghlin, B. J.	07 1/2	Jan. 31/65	Jan. 15/65
Cons. Textile Mills	50	Jan. 29/65	Jan. 15/65
Continental Can.	50	Mar. 15/65	Feb. 19/65
Coronation Credit	06	Jan. 31/65	Jan. 15/65
Crown Cork & Seal	75	Feb. 15/65	Jan. 15/65
Cdn. General Inv.	40	Apr. 15/65	Mar. 31/65
Cashier Attention	10 + 05	Jan. 29/65	Dec. 31/64
Catell Ford 'A'	13 + 25	Feb. 27/65	Jan. 15/65
Centennial Mortg.	03	Feb. 15/65	Feb. 1/65
Centennial M. Pfd.	15	Mar. 15/65	Mar. 1/65
Courette & Pro. A	15 + 03	Feb. 15/65	Jan. 31/65
" "	15 + 03	May 15/65	Apr. 30/65
" "	15	Aug. 15/65	July 31/65
Credit M. G. Inc. 'A'	15 + 10	Mar. 15/65	Feb. 26/65
Credit St. Laur. 'A'	15	Feb. 1/65	Jan. 15/65
" "	15	May 1/65	Apr. 15/65
" "	15	Aug. 2/65	July 15/65
" "	15	Nov. 1/65	Oct. 15/65
Dietrich Corp. S.	25	Mar. 15/65	Feb. 25/65
Dom. Bridge	15	Feb. 9/65	Jan. 15/65
Dom. Steel & Coal	10	Feb. 2/65	Jan. 11/65
Dom. Tar & Chem.	20	Feb. 1/65	Jan. 2/65
" "	22 1/2	May 1/65	Apr. 1/65
Dom. Tr. Pfd.	25	Apr. 1/65	Mar. 1/65
Du Pont of Canada	40	Jan. 29/65	Dec. 31/64
Dupuis Freres 'A'	14	Feb. 15/65	Jan. 31/65
Dennault Ltee 'A'	01	Apr. 2/65	Mar. 12/65
Dome Mines	20 + 10	Jan. 29/65	Dec. 30/64
Dom. Oilcloth	40	Jan. 29/65	Jan. 8/65
Enamel & Heat. 'A'	12 1/2	Jan. 30/65	Dec. 31/64
East Kootenay Pr.	\$1 75	Mar. 15/65	Feb. 28/65
Electrolux Corp. 'A'	12 1/2	Feb. 15/65	Feb. 3/65
Falconbridge Nick	75	Feb. 26/65	Feb. 1/65
First Nat. C. Bank	80	Feb. 1/65	Jan. 4/65
Ford Motor Co.	50	Mar. 1/65	Jan. 29/65
Front. Chas. E. 'A'	15	Mar. 19/65	Feb. 28/65
" "	15	June 21/65	May 31/65
General Bakeries	05	Jan. 31/65	Jan. 15/65
Geo. Steel Ware Pr.	\$1 25	Feb. 1/65	Jan. 8/65
Goodyear Tire Pr.	12	Jan. 29/65	Jan. 8/65
Holt, Renfrew	15	Feb. 1/65	Jan. 11/65
How Smith Pfd.	50	Feb. 1/65	Jan. 2/65
Hudson Bay Mng.	75	Mar. 8/65	Feb. 5/65
Husky Oil 'A' Pfd.	75	Apr. 1/65	Mar. 1/65
Husky Oil 'B' Pfd.	75	Mar. 31/65	Mar. 1/65
Inland Natural Gas	06 1/2	Feb. 15/65	Feb. 5/65
Jockey Club Ltd.	04	Mar. 15/65	Feb. 26/65
Jockey Club 'A' 6 1/2	15	Apr. 15/65	Mar. 31/65
" " 'B' 5 1/2	14	Apr. 15/65	Mar. 31/65
Jockey Club 2nd Pr.	17 1/2 + 10	Mar. 1/65	Feb. 15/65
Laur. Financial	31 1/2	Mar. 31/65	Mar. 10/65
Laur. Fin. \$1.25 Pr.	31 1/2	Mar. 1/65	Feb. 8/65
" "	31 1/2	June 1/65	May 11/65
Laur. Fin. \$1.40 Pr.	35	Mar. 31/65	Mar. 10/65
Laur. Fin. \$2.00 Pr.	50	Mar. 31/65	Mar. 10/65
Laur. Fin. 6 1/2 Pr.	31 1/2	Jan. 30/65	Jan. 8/65
" "	31 1/2	Apr. 30/65	Apr. 9/65
Loblaws Co. Ltd. 'A'	07 1/2	Mar. 1/65	Feb. 3/65
" " " 'B'	07 1/2	Mar. 1/65	Feb. 3/65
" " " \$2.40 Pr.	60	Mar. 1/65	Feb. 3/65
Lamontagne Ltd. A	10	Feb. 5/65	Jan. 22/65
Lancis Silver	02	Jan. 29/65	Dec. 31/64
Maney-Ferguson	15	Mar. 15/65	Feb. 19/65
Midland & Pac. Pr.	16 7/8	Jan. 31/65	Jan. 18/65
Mt. Royal Rice Mills	20	Jan. 31/65	Jan. 15/65
Musens Can. Ltd.	30	Feb. 1/65	Jan. 15/65
Nat. Drug Pfd.	15	Mar. 1/65	Feb. 8/65
Nfld. Light & Pow.	08	Mar. 1/65	Feb. 10/65
N'th West. Util. Pr.	\$1 00	Feb. 1/65	Jan. 18/65
Ont. Steel Prod.	20	Feb. 15/65	Jan. 15/65
Ont. Steel Prod. Pr.	1 1/2	Feb. 15/65	Jan. 15/65
Pennane Limited	45	Feb. 15/65	Jan. 15/65
Pennane Ltd. Pfd.	\$1 50	Feb. 1/65	Jan. 4/65
Price Bros.	50	Feb. 1/65	Jan. 2/65
Pacific Atan. C. Inv.	04	Mar. 1/65	Feb. 18/65
Ruby Foo's Ent.	03	Apr. 15/65	Mar. 15/65

Reitman's (Canada)	10	Feb. 1/65	Jan. 15/65
Reitman's (Can.) A	10	Feb. 1/65	Jan. 15/65
Reynolds Alum 4 1/2	\$1 19	Feb. 1/65	Jan. 1/65
Rockwell-Standard	30	Mar. 10/65	Feb. 12/65
Royal Bank	65	Mar. 1/65	Jan. 30/65
St. Law. Cement 'A'	15	Jan. 31/65	Jan. 15/65
St. Law. Corp.	25	Feb. 1/65	Jan. 2/65
" "	25	May 1/65	Apr. 1/65

Nouvelle émission

\$75,000,000

Obligations avec fonds d'amortissement Série "AR" de la

Commission hydroélectrique de Québec

Datées du 15 février 1965

Obligations à 5 1/2 % à 22 ans, échéant le 15 février 1987
(rachetables par anticipation à compter du 15 février 1985)

Obligations à 5 % à 30 ans, échéant le 15 février 1995
(rachetables par anticipation à compter du 15 février 1993)

Garanties sans réserve quant au capital et à l'intérêt par la Province de Québec

Le capital et l'intérêt semi-annuel (le 15 février et le 15 août) sont payables en monnaie légale du Canada à toute succursale au Canada (sauf celles du Grand Nord) des banques désignées dans les obligations, ou au siège social de la Commission en la cité de Montréal, au choix du détenteur. Les obligations sont en coupures de \$1,000, \$10,000, \$25,000 et \$100,000, susceptibles d'immatriculation quant au capital seulement et en coupures de \$25,000 et leurs multiples agréés, immatriculées quant au principal et à l'intérêt. Les coupons sont échangeables contre d'autres coupures autorisées d'un égal montant et de même échéance. Les débiteurs seront rachetables au gré de la Commission, en totalité mais non en partie, sur préavis de quarante-cinq (45) jours au moins, (a) dans le cas des débiteurs à 22 ans, le 15 février 1985 ou à toute date subséquente, (b) dans le cas des débiteurs à 30 ans, le 15 février 1993 ou à toute date subséquente, dans chaque cas, contre leur capital plus l'intérêt couru et impayé jusqu'à la date fixée pour ledit rachat.

On a prévu les fonds d'amortissement minima comme suit: (i) obligations à 22 ans—1% de la somme totale émise dans cette catégorie pour chacune des années 1966 à 1970 inclusivement et 2% de la somme totale émise dans cette catégorie pour chacune des années 1971 à 1986 inclusivement; (ii) obligations à 30 ans—1% de la somme totale émise dans cette catégorie pour chacune des années 1966 à 1970 inclusivement et 2% de la somme totale émise dans cette catégorie pour chacune des années 1971 à 1994 inclusivement, jusqu'au rachat complet desdites obligations.

Consultation juridique:

MM. Holden, Hutchison, Cliff, McMaster, Meighen & Minnow
MM. Létourneau, Stein, Marseille, Bienvenue, Price, Delisle & LaRue

Nous offrons pour notre compte ces obligations à condition qu'elles aient été émises et acceptées par nous, sous réserve de l'approbation desdits conseillers juridiques.

Prix:

Obligations à 22 ans — 99.375 rapportant approximativement 5.55%
Obligations à 30 ans — 92.00 rapportant approximativement 5.55%
et les intérêts courus dans chaque cas.

Nous nous réservons le droit de refuser toute souscription et dans tous les cas de n'accorder qu'un montant inférieur à la souscription.

Les obligations sous forme définitive devraient être prêtes à livrer vers le 22 février 1965.

Circulaire officielle sur demande.

J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée	René-T. Leclerc Incorporée
A. E. Ames & Co. Limited	Wood, Gundy & Compagnie Limitée
Dominion Securities Corporation Limited	Greenshields Incorporated
Royal Securities Corporation Limited	W. C. Pitfield & Company, Limited
Nesbitt, Thomson and Company, Limited	James Richardson & Sons
McLeod, Young, Weir & Company Limited	Bell, Gouinlock & Company Limited
Geoffrion, Robert & Gélinas, Inc.	Harris & Partners Limited
Laguerre & DesRochers Limitée	Gairdner & Company Limited
Burns Bros. and Denton Limited	Société de Placements, Inc.
Equitable Securities Canada Limited	Bélanger Inc.
Mead & Co. Limited	J. E. Laflamme Limitée
J. C. Boulet, Limitée	Cochran, Murray & Co. Limited
Laurent & Veillet, Inc.	Clément, Guimont Inc.
Grenier, Ruel & Cie Inc.	MacTier & Co. Limited
Graham, Armstrong Securities Ltd.	Hamel, Fugère & Cie, Limitée
Oscar Dubé & Cie Inc.	Desjardins, Couture Inc.
Marc Carrière, Limitée	Florida Matteau Inc.
Bankers Bond Corporation Limited	Jacques Légaré & Cie Limitée
Cliche et Associés Ltée	Grant Johnston & Co. Limited
O'Brien & Williams	Bartlett, Cayley & Company Limited
J. L. Graham & Company Limited	Brawley, Cathers & Co.
Fairclough Co. Limited	Matthews & Company Limited
Mills, Spence & Co. Limited	
Collier, Norris & Quinlan Limited	
Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée	
Midland-Osler Securities Limited	
Casgrain & Compagnie Limitée	
La Maison Bienvenu Limitée	
La Corporation de Prêts de Québec	
J. T. Gendron Inc.	
Crédit-Québec, Inc.	
Garneau, Boulanger Limitée	
Brault, Guy, Chaput & Cie	
R. A. Daly & Company Limited	
Durocher, Rodrigue & Cie Limitée	
McNeil, Mantha, Inc.	
Anderson & Company Limited	
Fry & Company Limited	
Walwyn, Stodgell & Co. Limited	
John Graham & Company Limited	

janvier 1965

On prévoit que la construction dépassera les \$9,000,000,000 au Canada en 1965

Hausse prévisible dans tous les secteurs au Québec

Le Président de l'Association Canadienne de la Construction a prédit que le programme canadien de la construction en 1965 dépassera pour la première fois dans l'histoire le chiffre de \$9 milliards.

Voici ce qu'a déclaré M. Donald H. Jupp, de Toronto, dans son message de fin d'année qui renferme ses prévisions pour 1965: "Au terme de l'année 1964, il est probable que le programme de construction de l'année qui s'achève atteigne le chiffre d'au moins 8.6 milliards de dollars. Ceci représente une augmentation en valeur de 12% ou plus sur 1963, dont plus de la moitié est attribuable à une hausse quantitative.

Investissements

"La fermeté des facteurs favorables aux investissements joue également en faveur du marché de la construction. Une hausse semblable devrait survenir en 1965, de sorte que le programme de construction de l'an prochain devrait se situer bien au-delà du chiffre de \$9 milliards.

"L'augmentation du volume de construction sera assez bien distribuée d'un bout à l'autre du pays. Aucune des associations locales ou provinciales de construction affiliées à l'A.C.C. n'envisage un programme provincial en baisse au cours de l'année qui vient. Celles du Manitoba et de Terre-Neuve s'attendent "à une répétition" du programme de 1964. Les affiliées des huit autres provinces envisagent toutes des programmes plus considérables, mais aucune ne prédit une hausse sensible pour l'ensemble de leur province.

Le président de l'A.C.C. ajoute que la capacité de l'industrie de la construction a continué d'augmenter après 1958, quand l'outillage de construction s'était stabilisé. Pendant quelque temps, l'on estimait que l'industrie aurait pu exécuter un programme de 10 milliards de dollars sans trop de difficulté.

"Règle générale, les matériaux et l'outillage de construction abondent. Quand les fabricants voient une chance d'augmenter leur chiffre d'affaires, ils intensifient leur production. La mise au point de nouveaux matériaux et de nouvel outillage permet aussi à l'industrie d'accomplir davantage en moins de temps.

Apprentissage

"L'industrie accélère également son programme de formation à tous les niveaux. D'un bout à l'autre du Canada, des cours s'adressant aux apprentis, aux techniciens, surveillants et ingénieurs en construction se multiplient, s'améliorent et sont plus achalandés. Certaines régions où se concentre un surcroît de travaux connaissent ou connaîtront des pénuries de main-d'œuvre. Règle générale, ces pénuries concernent plus particulièrement les ouvriers spécialisés. Cette intensification des programmes de formation jointe à l'acquisition de nouvelles disciplines, à l'apport de l'immigration, à l'amélioration des techniques de construction en hiver et à une meilleure utilisation de la main-d'œuvre devrait constituer un facteur important. Pour les jeunes le temps est donc propice à se faire une carrière dans la construction."

M. Jupp a ajouté que les indices du B.F.S. qui mesurent les prix du gros des matériaux de construction ont augmenté de moins de 5% en 1964. "Une bonne partie de cette augmentation peut être attribuée au fait que la taxe fédérale de vente a doublé, étant passée de 4% à 8% en avril dernier. Une autre augmentation de 3% surviendra le 1er janvier. Les salaires des ouvriers de la construction ont

poursuivi leur courbe ascendante. On s'attend que la vive concurrence qui caractérise l'industrie continue d'exercer une forte influence stabilisatrice sur les prix cotés par les entrepreneurs et les fournisseurs. En théorie, le grand nombre d'exploitations déficitaires et de faillites enregistrées dans l'industrie devrait porter les établissements à faire un examen très sérieux de leurs pratiques en matière de soumissions peu réalistes. Trop souvent aussi les autres compagnies se sentent obligées de faire face à cette concurrence de prix et, même parmi les constructeurs de vieille date, il se trouve un grand nombre d'optimistes incorrigibles."

Vaste programme

M. Jupp a fait remarquer qu'en moyenne la construction mécanique représente environ 40% du total; l'habitation sous ses diverses formes, un autre 30%; les autres genres de bâtiments, les 30% qui restent.

"Le volume de la construction mécanique devrait excéder, l'an prochain, le total de 1964 de 3½ milliards. Les ponts et chaussées auront la part du lion — le tiers — mais l'augmentation de volume devrait être plus modeste qu'en 1964. La hausse très marquée des travaux de voirie dans le Québec place cette province au premier rang, suivie de près de l'Ontario. Les travaux d'aménagement électrique ont également joué un rôle important dans l'augmentation du programme de construction par rapport à 1964. L'aménagement du Fleuve Columbia en est à ses débuts et, si tout va bien, les travaux des chutes Hamilton seront considérables en 1965, mais c'est au cours des années suivantes que leur pleine portée se fera sentir.

"Quant à l'élément "Habitation" du programme de construction, si facilement influencé par les politiques du gouvernement et par d'autres facteurs déterminants comme l'abondance des fonds hypothécaires, il est toujours difficile à prévoir. La tendance vers la construction d'un plus grand nombre de maisons de rapport se maintiendra en 1965. L'année qui s'achève est la première où le nombre de logements dans les maisons d'appartements, a dépassé tous les autres genres d'habitations. En 1965, les plans de réaménagement urbain et les nouveaux lotissements prendront probablement plus d'importance. Compte tenu des mises en chantier ceci devrait produire en 1965 un programme d'habitations au moins aussi considérable qu'en 1964. Cependant, à cause de l'aire moyenne plus vaste des maisons et de la tendance des frais vers la hausse la valeur du programme devrait augmenter.

"De toutes les catégories du programme de construction, il est probable que celle du bâtiment commercial et industriel marque la plus forte augmentation en 1965. Le total des bâtiments non-domiciliaires de quelque 2½ milliards en 1964 pourrait bien atteindre les 3 milliards l'an prochain.

"L'accroissement de la construction revêt une importance particulière dans le secteur des manufacturiers. Cette catégorie n'a jamais pu égaler les années de pointe de 1957 et de 1958, mais on espère maintenant qu'au moins en valeur ces niveaux antérieurs soient atteints. La construction de nouvelles usines joue un rôle de premier plan dans l'expansion du potentiel de production et dans la multiplication des emplois.

"Les secteurs du bâtiment commercial et d'institutions se sont tous deux situés à plus de 750 millions en 1964, bien au-delà du total des travaux indus-

triels. Le volume des ouvrages commerciaux, — immeubles de bureaux, centres commerciaux, hôtels, etc. — devrait enregistrer un gain, tandis que celui des institutions devrait se maintenir. Les projets universitaires et hospitaliers sont nombreux, si bien qu'ils ont comblé le vide causé par le ralentissement du programme des écoles techniques.

La province de Québec

M. Jupp a formulé des commentaires sur les rapports que l'Association a reçus des multiples organisations de construction affiliées dans les dix provinces. Dans la majorité des provinces, on s'attend à des augmentations. Deux, soit le Manitoba et Terre-Neuve, s'attendent d'égalier leur programme de 1964. Aucune ne prévoit une diminution.

Après avoir fait une revue des perspectives des diverses provinces, M. Jupp exprime ses vœux sur ce que doit être 1965 pour le Québec.

Le Québec prévoit une augmentation dans tous les secteurs de la construction en raison de l'essor économique dont les répercussions se font sentir dans toute la province, et des travaux de l'Expo 67 à Montréal. Le programme accéléré de travaux de voirie et de construction d'institutions y est aussi pour quelque chose. Montréal prévoit une année record avec une liste imposante d'importants travaux en voie d'exécution ou de préparation: l'Exposition mondiale,

l'édifice de la Sûreté municipale, le palais de justice, la Place Bonaventure, la Place Victoria, les immeubles de l'Université McGill, de l'Université de Montréal et de l'Université Sir George Williams, Westmount Plaza, le métro, l'autoroute Décarie, le tunnel de Boucherville, les centres commerciaux Eaton-Simpson, Morgan's Parkade, un hôtel Sheraton et un hôtel du Pacifique Canadien, l'Hôpital Général de Montréal, l'Hôpital Général juif, l'usine General Motors, divers travaux industriels dans la région de Contrecoeur, des immeubles de bureaux Green et Sherbrooke, plusieurs maisons de rapport. Dans le reste de la province il y aura des aménagements hydrauliques de grande envergure, une aciérie, le pont de Trois-Rivières, plusieurs usines de pâte et de papier, sans mentionner le programme d'écoles de 300 millions du ministère de l'Éducation du Québec. Les Cantons de l'Est ont connu un essor considérable depuis trois ans, et cette tendance devrait se maintenir puisqu'on y prévoit la répétition du programme de 1964. Les dépenses engagées par le gouvernement et par les institutions contribuent grandement à la prospérité de Sherbrooke. En effet, les édifices de la Faculté des Sciences ont été agrandis et un nouvel édifice logera bientôt la Faculté de Droit à l'Université de Sherbrooke; des dortoirs d'étudiants seront construits à l'Université Bishop; une aéro-gare sera érigée à l'aéroport municipal et il est possible qu'une école régionale des métiers soit construite ainsi qu'une maison pour les infirmières de l'Hôtel-Dieu. D'importants travaux d'expansion sont prévus par certaines usines. La ville de Québec s'attend à la répétition du volume de 1964, demeurant ainsi l'unique centre important de la

province qui ne suit pas le rythme d'expansion générale. La main-d'œuvre, tant spécialisée que non-spécialisée, est abondante d'un bout à l'autre du Québec, à l'exception de la région métropolitaine de Montréal. Là encore, des pénuries d'approvisionnements se font sentir et les livraisons d'acier de charpente et d'armature se font plus lentes. Des augmentations de salaire sont prévues et peut-être même l'accroissement des prestations de sécurité sociale. D'aucuns craignent la dégringolade possible après 1967 et les entrepreneurs feraient bien de ne pas se laisser aller à la surexpansion au cours des deux ou trois prochaines années de surinvestissements.

ROBIC & BASTIEN

ci-devant

MARION, MARION, ROBIC & BASTIEN

fondée en 1892

- Brevets d'invention
- Marques de commerce
- Droits d'auteur en tous pays

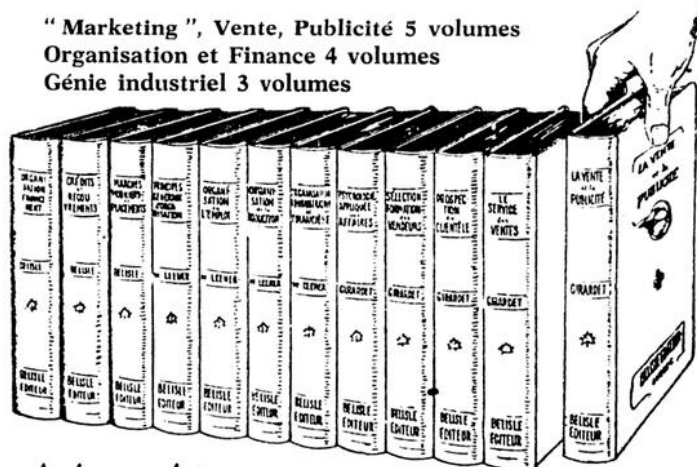
2100, rue Drummond
MONTREAL-25

Tél.: 288-2152-53-54

EXAMINEZ à nos FRAIS pendant 10 JOURS ces

3 COURS de base 1 DANS

"Marketing", Vente, Publicité 5 volumes
Organisation et Finance 4 volumes
Génie industriel 3 volumes



Les douze volumes de la populaire

BIBLIOTHEQUE DE L'HOMME D'AFFAIRES

A VOUS LA PAROLE

BELISLE, EDITEUR
Station "B"

C.P. 100,
QUEBEC 2, P.Q.

S.V.P. m'envoyer le(s) livre(s) dont j'ai pointé les titres ci-dessous. Je m'engage à vous faire remise de leur prix, plus quelques sous pour frais de poste et d'envoi, ou à vous les retourner dans les dix jours de leur réception.

Les achats de \$15 et plus peuvent s'acquitter par versements; le premier, plus les frais d'envoi, devant avoir lieu dans les dix jours — les autres à raison de \$5 par mois ou plus, de façon à acquitter la totalité de chaque achat dans six mois ou moins.

☐ BIBLIOTHEQUE de l'HOMME d'AFFAIRES, (12 volumes) \$36.00

(avec Comment lire les Grands Auteurs gratuitement, comme prime si votre cheque accompagne cette commande, qui sera livrée franco.)

Il y a dans cette collection trois éléments de base que vous pouvez vous procurer séparément comme suit:

ORGANISATION et FINANCE (Corporate Organization and Financing)

☐ Organisation et Financement des Entreprises \$ 3.00
☐ Crédits et Recouvrements 3.00
☐ Marchés Mobiliers et Placements 4.00

GENIE INDUSTRIEL (Efficiency Engineering)

☐ Organisation Administrative et Financière 3.00
☐ Principes Généraux d'Organisation 3.00
☐ Organisation de la Production 3.00
☐ Organisation de l'Emploi 3.00

Bélisle, Editeur, 39, Sault-au-Matlot, C.P. 100, Station B — Québec

MISE EN MARCHÉ (Marketing and Merchandising)

☐ Psychologie 3.00
☐ Sélection et Formation des Vendeurs 3.00
☐ Prospection de la Clientèle 3.00
☐ Le Service des Ventes 3.00
☐ Vente et Publicité 3.00
☐ COMMENT LIRE les GRANDS AUTEURS, de Mortimer-J. Adler 2.75

☐ CLUB des GRANDS AUTEURS pour 1 an (8 volumes immédiatement et un volume par mois à 1.95 jusqu'à concurrence de 13 volumes, ou, comptant) 25.00

J'accepte votre offre d'examen gratuit des items pointés, et ce, aux conditions ci-dessus.

NOM

ADRESSE

VILLE ZONE PROV.

☐ Veuillez me facturer à l'adresse ci-dessus.

☐ Veuillez me facturer par versements comme suit: \$..... comptant, \$..... par mois pendant..... mois.

☐ Montant total inclus \$..... s.v.p. envoyer la collection franco, avec prime.

☐ Envoyez votre dépliant explicatif.

Bourse et placement

par Jacques Rolland, L. Sc. comm.
correspondant des Affaires à Toronto

Shop & Save (1957) Ltd.

Shop and Save Ltd. possède l'exclusivité de vente pour la franchise I.G.A. pour tout le Québec, à l'exception des Cantons de l'Est et de la région de Hull. Au 10 octobre dernier, la société était propriétaire de 44 épiceries I.G.A. et desservait 77 autres concessionnaires I.G.A., ainsi que 250 épiceries indépendantes. Shop and Save est contrôlée par des intérêts canadiens-français.

A l'encontre de M. Loeb Ltd., Couvrette Provost ou Denault L'éc, la politique d'expansion de Shop and Save n'a pas donné lieu à de coûteuses acquisitions de grossistes rivaux. Shop and Save a préféré mettre l'accent sur l'efficacité. La société a développé un vaste réseau d'épiceries de détail dans le but d'accroître sa marge de bénéfice. Celle-ci a passé de 0.88% en 1960 à 1.54% en 1964. Ceci n'a pas

empêché la société d'ouvrir depuis 1957, 40 nouveaux magasins et de construire un vaste entrepôt à Montréal et de commencer la construction d'un autre à Québec.

Depuis 1960, le nombre d'actions en cours est passé de 830,000 à 950,501 actions. Les actionnaires ont reçu des dividendes en actions équivalant à 5% de leur avoir en 1960, 61 et 62. Il n'y a donc pas eu de dilution réelle.

La société vient d'annoncer une émission de droits. Les actionnaires dont les noms apparaissent sur les livres de la société au 25 janvier 1965 ont le droit de souscrire jusqu'au 27 février à une action additionnelle au prix de \$13.50 pour chaque 10 actions détenues. Cette offre permettra à la société d'é-

Tableaux no 1

Résultats financiers	1964	1963	1962	1961
Ventes ('000)	\$41,924	\$36,358	\$33,662	\$34,261
Profits nets ('000)	\$644	\$459	\$414	\$324
Marge de profit	1.54%	1.26%	1.23%	1%
Profit par action	\$0.67	\$0.48	\$0.45	\$0.37
Cours de l'action				
Haut	\$17 1/2	\$11 1/2	\$9 3/4	\$9 1/4
Bas	\$11 1/8	\$4	\$5 1/2	\$7.00
Rapport bénéfice prix moyen	21	18	15	23
Derniers cours				
Rapport bénéfice - prix	22.6			
Dividende	\$0.40			
Rendement	2.3%			

Fluctuations des bourses de Montréal et de Toronto

publiées avec la collaboration du **Financial Times** OF CANADA

COTE À MIDI LE vendredi, 29 janvier 1965

Rapport		Dividendes		Benefices		Derniere semaine									
1963		1962		1962		1962									
Min	Max	Pays	Pays	ou	ou	ou	ou								
		1962	1963	exercice	mois	rapport	int. Max. Min.								
						Ferme-Diffé-Volume									
						ture rente (100)									
2.0	1.90	33	Abacon				.72	.72	.3	5					
4.0	14.9	145	Abilibi P	.50	.56	Dec	93	Sep19m.72	14	13%	13%	+10	51	21	
2.7	10.4	4.65	Acklands	.10	.10	Nov	35	May	3.75	3.65	3.75	+10	21	1	
2.6	2.0	25%	Admiral	1.50	1.50	Nov	5.01	May	1.20	2.4					
									1.24						
6.8	6.7	15%	Agnew S	.48	.100	64May	206	June 73	131%	14%					
2.8	28.5	30%	Algonquin	1.00	1.00	Dec	1.36	June 73	39%	38%	38%		1/2	176	
5.8	110%	106%	A pld	6.75	6.25	Dec	29.09	June 11.00	106%	107%			1/2	10	
5.4	104%	104%	B pld	5.75	5.75	Dec	29.09	June 11.00	107%	107%				1x	
2.0	2.8	12%	Algonquin	1.00	1.00	Dec	1.36	June 11.00	12%	12%	21%			286	
3.6	18.5	7.55	Al N Gas	.80	.80	Dec	1.20	June 11.00	22%	21%	22%			87	
2.5	22.5	11%	Alta	.20	.25	Dec	.45	June 12.11	11%	11%	11%			87	
2.2	16.5	25%	Alta	1.40	1.60	Dec	4.47	Sep19m.39	74	71%	74			120	
5.2	12.1	11%	Algonquin	1.40	1.60	Dec	4.47	Sep19m.39	8	8	8			11	
6.5	21	25	A pld	1.30	1.30	Dec	9.01	Sep19m.27	19%	19%	19%			12	
			wis						80	80					
4.9	13.6	12%	Algonquin Cr	.27%	.60	64Aug	89	June 12.12	12	12%	12%			20	
			Allied Tel			64Apr	94								
			Allied Tel			June 21.06			60	50					
			Algonquin	1.25	A	.47	June 2.57		1.10	1.10	1.10			1x	
2.3	33.8	34%	Alumini	.60	.80	Dec	1.01	Sep19m.116	34%	32%	33%			1244	
4.7	45%	45%	A pld	2.50	2.50	Dec	1.70	Sep19m.2536	16%	14%	16%			124	
4.3	45%	45%	A pld	1.00	1.00	Dec	59.01	Mar3m.22	23%	23%	23%			1	
4.5	50%	45%	2nd	2.25	2.25	Dec	20.23	Mar3m.768	5%	49%	50%			72	
			Analogue			Oct	16		1.00	1.00	1.00			4	
3.6	14.4	14%	Ang C Pip			50	63Dec	97	June 72	14	14			9	
4.0	35	27	A pld	1.12%					29%	28%	48%			4	
4.7	48%	44%	Ang C Pip	2.25	2.25	Dec	12.91	Sep19m.86	53	53	53			1	
5.1	54	50%	A pld	2.65	2.65	Dec	12.91	Sep19m.86	53	53	53			1	
5.4	55%	52%	A pld	2.90	2.90	Dec	12.91	Sep19m.86	54%	54	54			1	
4.9	25.5	30%	Ang C Pip	1.37%					104%					1	
1.9	22.3	36%	20%	.48	.48	Dec	1.58	June 68	36%	35%	36%			54	
1.7	22.3	35%	27	B	.41	Dec	1.58	June 68	34%	34%	34%			1	
5.1	104%	98%	A pld	5.50	5.50	Dec	43.31		104%					1	
1.3	44.0	19%	Arcus C	3.25	3.25	64Nov	44		103%	103%	103%			1	
2.4	11	9%	C pld	.30	.36	64Nov	44		19%	19%	19%			37	
4.7	53%	51%	A pld	2.50	2.50	64Nov	16.05		16%	16%	16%			124	
2.9	54	51	A pld	2.60	2.60	64Nov	16.05		52%	52%	52%			1/2	
5.2	54%	50%	A pld	2.70	2.70	64Nov	16.05		52%	52%	52%			2	
4.0	26.3	26%	Asbestos	1.15	1.15	Dec	15.12	June 22	26%	25%	25%			268	
5.2	11%	8	Ashtown A	.60	.60	Dec	6.07		10%	12				7	
4.1	11.1	9	Ash Camp	.60	.60	Dec	12		8%	8%	8%			7	
5.8	104%	100	A pld	6.09	6.09	Dec	84.29		103%	103%	103%			1	
4.0	10%	10%	A pld	.65	.65	Dec	7.97	Sep19m.108	10%	10%	10%			1	
4.0	13.3	8%	Algonquin	1.10	1.10	Dec	56.11	Sep19m.53	26	25%	26			12	
6.9	27	20%	2nd pld	1.08	1.44	Dec	3.99	Sep19m.83	20%	20%	20%			1	
5.4	11.3	30%	Alt Sugar	.80	1.00	Dec	1.25		19%	18%	19%			44	
4.8	25%	27	A pld	1.20	1.20	Dec	10.92		25%	24%	24%			1/2	
4.8	104%	100	Auto Elec	.75	.75	Dec	114.23		103%	103%	103%			1	
5.6	11.7	64%	Radio	.50	.50	Sept	.05		4.50	4.48	4.40			1	
B															
3.2	23.2	70%	60%	B	2.15	2.20	64Oct	3.24		70%	68%	70%			152
3.3	24.8	81	Bank MS	2.45	2.65	64Nov	3.94			75%	75%	75%			1
4.9	18.1	20%	Bank Nat	2.40	2.40	64Nov	3.94			75%	75%	75%			1
3.0	29.9	58	Bank Pro	1.52%	1.65	64Oct	2.38			55%	55%	55%			9
6.6	6.6		Barber-Elis			Dec	295.17								
			B	3.50	3.50	Dec	295.17								
			Barcelona							51%					
			Barraço			Dec	30		3.25	26	35%				
4.9	18.1	20%	Bathurst	5.50	5.50	Dec	3.44	Sep19m.108	26	26	26			22	
4.2	63%	49	A	2.50	2.50	Dec	4.85	Sep19m.51	60%	60%	60%			1	
4.9	62%	19%	A pld	1.50	1.05	Dec	1.56	Sep19m.67	21%	21%	21%			1	
			wis						8	7%	7%			1	
5.5	18.0	8	Bay Mills			July	.43		14%	14%	14%			1	
			B	.60	.60	July	2.07		14%	14%	14%			1	
			Beatty			Dec	3.35		11					5	
3.7	15.7	46%	Beav Lum	4.60	1.60	Dec	2.73		43%	42%	42%			7	
5.0	20%	19%	B	1.00	1.00	Dec	28.32		28%	28%	28%			1	
5.4	17.8	22%	Beld Cort	1.40	1.40	Dec	1.25	June 86	22	22	22			1x	
5.5	13%	12%	B	.70	.70	Dec	3.30	June 1.46	12%	12%	12%			1	
7.0			Belg Store	1.00	1.00	64Jan	3.240		14%						
			Bell Knitting	2.70	2.20	Dec	2.58	Sep19m.198	4.50	4.45	4.45			5	
3.4	24.8	51%	Bell Tel	2.20	2.20	64May	7.2	Nov	12	11%	11%			399	
2.5	16.5	3%	Bilco P	.50	.50	64Oct	1.04		8%	8%	8%			1/2	
5.0	7.8	9	Billmore	.50	.40	64Oct	1.04								
6.3	16%	15	B pld	1.00	1.00	64Oct	1.04		3.25	3.15	3.15			87	
2.8	32.5	30%	Blount	1.16	1.16	64May	7.2	Nov	8	7%	7%			19	
2.5	9.0	8%	Bow Valley	.15	.15	64May	.72		52	52%	52%			21	
5.3	53%	51	Bow M pld	2.75	2.75	Dec	8.95		6%	6%	6%			1	
4.7	16.2	7%	Bowers	1.50	1.50	Dec	5.20		53	53	53			18	
2.5	11.3	60	Bramalea			Nov	.01		4.05	3.95	4.05			22	
			B	2.50	2.50	Dec	.07		6%	6%	6%			878	
7.6	7.0	76%	Brazil	6.00	6.00	Dec	67.0		74	74	74			1	
			B pld	6.00	6.00	Dec	67.0		3.10	3.10	3.10			10	
			Bright Tk			Dec	5.31		30%	30%	30%			1/2	
1.3	14.3	95	Bright	1.00	1.00	64Mar	5.36		76%	76%	76%			1	
1.9	12.7	45%	30	.80	.80	64Mar	3.13		43%	42%	42%			1	
2.7	23.4	37%	BA Oil	1.00	1.00	Dec	1.57	June .84	37%	36%	36%			163	
			BA Tob			10	62Sep19		31%	29%	31%			173	
3.9	20	16%	BC Pack A	.75	.75	64Mar	4.93		19%	19%	19%			1	
5.3	30.7	19%	B	1.00	1.00	64Mar	.61		50	51	51			275	
5.2	27	38%	BC Sugar	4.00	2.50	64Sep	4.97		48	46	46%			11	
5.1	20	14%	B pld	1.00	1.00	64Sep	10.94		29	26	26%			14	
3.7	20.2	68%	BC Tel	2.25	2.40	Dec	16.85	Sep19m.262	98%	98	98%			1	
4.8	108	88	4%	4.38	4.38	Dec	16.85	Sep19m.336	91%	91%	91%			2	
4.7	102	97	4%	4.75	4.75	Dec	16.85	Sep19m.336	101	101	101			1/2	
5.3	108	105	5%	5.75	5.75	Dec	16.85	Sep19m.336	107%	107	107			1	
5.5	110%	108	6 pld	6.00	6.00	Dec	16.85	Sep19m.336	110	110	110			1x	
5.6	110%	108%	6 pld	6.00	6.00	Dec	16.85	Sep19m.336	110	110	110			1x	
4.9	115.4	34	B Cont Oil	2.58	5.15	Dec	.03		30	30	30			1	
			Br Plast			62Mar	.48	Aug8m .07	7%	7%	7%			1	
4.6			Brooke B	1.04	1.04	64June	23.30		22%	23	23			4	
4.0	16.3	17%	Brown	2.47%	2.47%	Dec	1.17	June 12m.21	21%	20%	21%			1	
4.4	40	14%	B	1.20	1.20	90Oct	3.84		14%	13%	14			33	
			B			90Oct	3.84								
6.1	10.1	8%	Butloch A	.50	.50	90Dec	.82		5	8%					
4.9	8.7	7%	B	.35	.35	90Dec	.82		7						
6.5	26.7	8%	Buloso	.50	.50	64May	29	Nov	8	7%	8			151	
3.5	30.5	19%	Burns			Dec	.64		19%	18%	18%			32	
5.6	10.7	8%	Burdry A	.45	.45	Dec	.75								
C															
2.9	17.9	25	Cabot			64May	49d		35	31	31			3	22
4.9	104%	100%	Calg Pow	.60	.60	Dec	55.70	June 12m.21	21%	20%	21%			3	600
			C pld	2.75	2.75	64June	1.53		13	12%	12%			51	
2.0	8.0	13	CANADA			64June	1.53		54	54	54			1	
5.1			C pld	2.75	2.75	64June	21.44		54	54	54			1	

Nouvelles minières brèves

par Jean-Jacques MARTEL

Marbridge Mines

Marbridge Mines fait actuellement des recherches intensives pour découvrir de nouveaux dépôts de nickel et de cuivre dans le canton La Motte. Cette compagnie qui produit du nickel depuis quelques années, doit piécer 3.500 acres de terrain au nord-est de sa mine dans le canton La Motte, tout près du lac Motte proprement dit. On procède présentement à des relevés magnétiques et électro-magnétiques sur les

terrains mêmes et ainsi que sur le lac.

Marbridge a payé, l'an dernier, aux compagnies qui la contrôlent, soit Falcon Bridge Nickel et Marchant Mining, un total de 36 1/2 par action en dividende, pour un total annuel de \$1,095,000. Le dernier dividende a été payé en date du 30 décembre et était au taux de 3 1/2 par action. "Ce n'est pas si mal tout de même pour une petite mine" comme on dit dans les cer-

cles miniers. On doit de plus considérer que Marbridge a des possibilités d'augmenter son minéral en profondeur à l'endroit où elle produit présentement, de même que le long d'une nouvelle zone qu'elle a repérée l'an dernier au cours de travaux de sondage en surface et qui est située à environ 3.500 pieds au sud-est de la région productive actuelle.

On peut peut-être ajouter que d'autres compagnies s'intéressent également aux possibilités de découvrir des dépôts de nickel dans les cantons La Motte et Preissac et de la région environnante. En effet, la compagnie International Nickel est déjà à l'ouvrage depuis l'été dernier sur divers terrains du côté nord des granits de La Motte et La Corne et ses hommes sont

présentement à faire des travaux plus détaillés sur place. Dans le canton Preissac, on sait que Dumont Nickel a déjà repéré des zones intéressantes en nickel et qu'elle doit y poursuivre d'autres travaux cet hiver.

Moly Hill Mining

Dans cette même région, Moly Hill Mining Corporation, une nouvelle compagnie qui a été organisée à la fin de l'année dernière, se prépare à entreprendre un programme intensif de sondage au diamant sur une propriété qu'elle détient immédiatement au sud de Marbridge Mines dans le canton La Motte également. A cet endroit, on a déjà, en surface, une zone de molybdène dans des formations favorables pour y découvrir de tels métaux. Nous avons visité cette propriété l'été

dernier et constaté sur place qu'il y avait eu passablement de travaux exécutés par les anciens propriétaires, la compagnie Utufora. Dans le parage de la formation favorable au dépôt de molybdène, il y a également une structure géologique très intéressante où pourrait se trouver des dépôts de nickel.

Il sera donc important de suivre les travaux qui s'exécuteront d'ici le printemps dans les cantons La Motte, Preissac et les environs.

Juma Mining and Exploration Limited

La compagnie Juma Mining and Exploration Limited, qui a une propriété près de Equity dans le canton Joutel sur la rivière Harricana, vient de compléter de nouveaux arrangements financiers, avons-nous appris de source fiable. De plus, cette compagnie a acquis une propriété dans le canton Brouillon sur la rivière Wawagosis au nord de La Sarre où elle a l'intention de faire des travaux de sondage au diamant au cours de l'hiver. Présentement, des équipes sont sur place dans le canton Brouillon pour exécuter des relevés magnétiques et électro-magnétiques en préparation au programme de sondage au diamant.

Norbeau Mines

Il y a toute une ruée pour la découverte de dépôts d'or qui s'annonce dans la région de Chibougamau. Ceci est le résultat de découvertes très intéressantes en surface à la nouvelle mine Norbeau Mines et cet endroit semble des plus prometteurs pour y repérer une structure d'or majeure dans le district de Chibougamau, jusqu'ici reconnu, plus particulièrement, pour sa production de cuivre. Les compagnies qui ont été jusqu'ici ou seront à l'ouvrage au cours de l'hiver sont les suivantes: Norbeau Mines, évidemment, qui a commencé à produire au cours de 1964; Bourbeau Lake Mines; Ran-Lux Mines; Normandy Chibougamau Mines; et Almagamat Beau-Belle Mines Limited.

Les mines de cuivre de la région Chibougamau et Chapais ont toujours produit une certaine quantité d'or cependant, et au cours des neuf premiers mois de l'année 1964, il y a même eu une hausse de la production d'or à Chibougamau. En effet, la production d'or des mines de Chibougamau et Chapais a augmenté au cours des neuf premiers mois de 1964, à comparer avec la période correspondante de l'année précédente. Les livraisons avaient été de 34,661 onces en 1963, et furent de 36,645 onces en 1964. Les expéditions ont valu \$1,389,212 aux producteurs, à rapprocher de \$1,308,106 pour la période de l'année précédente.

Une nouvelle mine d'or est entrée en opération en 1964, celle de Norbeau, mais sa production n'est enregistrée que pour un seul mois, avec 1,069 onces d'or valant \$40,506. C'est la seule industrie de cette région à exploiter spécifiquement un gisement du précieux métal. Les autres mines récupèrent l'or à l'usage du cuivre.

Miro Mines Ltd.

Le président de Miro Mines Ltd. M. Emery Lévesque de Toronto, nous a informé que sa compagnie avait entrepris des sondages au diamant sur des terrains qu'elle détient sous option dans le canton Isère-Dieu, à moins d'un mille de Matagami Lake Mines Ltd. Cela fait suite à un programme de relevés géophysiques et électro-magnétiques exécutés sur ces terrains depuis l'été dernier. La propriété en question n'a jamais été sondée d'aucune façon, et l'on a repéré cinq zones intéressantes qui seront toutes vérifiées en profondeur au cours du présent programme de travaux. Les conducteurs repérés à la suite d'un relevé Turam vertical qui permet de pénétrer de fortes épaisseurs de mort terrains, sont situés dans une zone de 1.600 pieds de long qui a une largeur de 200 à 300 pieds. Aux dernières nouvelles, on avait commencé le premier trou de sondage mais à cause de l'épaisseur de la couche de terre, on n'avait pas encore atteint le roc. De plus, la température très froide du milieu de janvier a fait geler les lignes d'eau ce qui a retardé quelque peu les travaux. On espère tout de même pouvoir compléter ce premier trou sous peu.

3.0	16.3	20	7	Melchers	10	60	64Aug	1.23	20	17	18 1/2	1	5.4	20 1/2	20	Scott Mls	1.10	20 1/2	20	20 1/2	1	11	
6.2	32.7	4.30	3.05	MEPC Cdn	11	35	64Sept	.84	5 1/2	5 1/2	5 1/2	10	3.3	20.8	12	Scott YK	.35	Dec	53	11 1/2	11 1/2	3 1/2	
11	17.3	11	11	Metro S	11	35	64Jan	.42	5 1/2	5 1/2	5 1/2	10	3.3	20.8	12	Secur Cap	.24	64Apr	34	60	58	58	
5.8	6.9	13	21	Mex Light	13	1.00	64Jan	4.82	22 1/2	22 1/2	22 1/2	1	5.4	13.5	19 1/2	Secur Co	1.00	1.00	1.00	18 1/2	18 1/2	18 1/2	
3.7	21.0	5 1/2	4.50	Mid Pac G	20	22	64July	.28	5 1/2	5 1/2	5 1/2	10	4.7	16.7	8	Sev Arts	.25	35	Dec	45	45	45	
3.9	11.0	4.10	2.45	M-W Gas	10	15	Dec	.34	3.90	3.75	3.85	+ 5	22	1.6	9.0	18 1/2	Sev Arts	.18	58	64Jan	1.81	1.81	1.81
5.6	20.0	2.60	2.60	Mironick	12 1/2	1.00	64Mar	1.23	1.63	1.50	1.60	67	3.9	33.9	21 1/2	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
10.5	13.4	10 1/2	1.4	Miron pld	10 1/2	1.00	64Mar	1.23	1.63	1.50	1.60	67	3.9	33.9	21 1/2	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson A	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson B	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson C	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson D	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson E	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson F	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson G	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson H	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson I	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson J	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson K	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson L	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson M	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson N	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson O	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson P	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson Q	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson R	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson S	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson T	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson U	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson V	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson W	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson X	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson Y	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson Z	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson AA	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson AB	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson AC	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson AD	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson AE	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson AF	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson AG	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson AH	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson AI	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson AJ	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson AK	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson AL	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson AM	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson AN	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson AO	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson AP	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson AQ	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson AR	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson AS	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson AT	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson AU	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson AV	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson AW	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson AX	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
2.8	18.3	42 1/2	27 1/2	Molson AY	11 1/2	1.10	64Mar	2.13	3.00	3.00	3.00	128	5.1	12.7	47	Shel In pf	1.01	1.01	1.01	Dec	32	32	
</																							

à la bourse - à la bourse - à la bourse - à la bourse - à la bourse - à la bourse - à la bourse

Atlin-Ruffner Mines (B.C.) Ltd.
 Sous réserve d'approbation par les actionnaires et de la sanction par la Cour Suprême de la Colombie Britannique, les actions de la compagnie seront consolidées à raison d'une nouvelle action pour chaque cinq actions détenues, selon l'avis qui vient d'être donné à la Bourse Canadienne. Sa raison sociale serait aussi changée. En vertu d'un accord en date du 12 janvier 1965, sous réserve d'en-

fonds mutuels

Service de F.I. Dupont & Co.

Adanac Mutual Funds	3.12	3.41
Affiliated Fund Inc. Com.	9.10	9.85
American Business Shares	4.27	4.62
Amalgamated Financial Fund		
Andrea Equity	2.98	3.26
All Canadian Com.	6.51	7.13
All Canadian Div.	8.68	9.51
American Growth Fund	11.00	12.02
Beaumont Corp.	43.02	46.71
Boston Fund Ltd.	10.87	11.88
Bullock Fund Ltd.	15.15	16.61
Canadian Growth Fund	6.16	6.73
Canadian Gas & Energy Fund Pfd.	9.12	10.00
Canadian Investment Fund	4.28	4.70
Canadian Trustee Inc. Fund	5.01	5.48
Canfund Co. Ltd.	55.77	58.56
Champion Mutual Fund of Canada	7.55	8.30
Collective Mutual Fund	6.17	6.71
Commonwealth Intl.	11.02	12.08
C.I. Leverage	9.83	10.77
Corporate Investors	6.14	6.71
Diversified Income Shares Ser. 'A'	30.85	
Diversified Income Shares Ser. 'B'	6.17	6.78
Dividend Shares	3.86	4.23
Dominion Compound Fund	4.55	4.89
Dominion Compound Fund (Non-Res.)	4.38	4.71
Dominion Dividend Fund	3.62	3.89
Dominion Equity Inv. Ltd.	23.85	24.34
Dreyfus Fund Inc.	21.07	23.90
Dynamic Fund	12.65	12.78
European Growth Fund	6.40	6.99
Federated Growth	6.23	6.81
First Oil & Gas	5.81	6.35
Fonds Collectif 'A'	7.58	8.24
Fonds Collectif 'B'	5.53	5.89
Fonds Collectif 'C'	8.34	9.06
Fonds Mutuel Adanac	3.12	3.41
The Fraser Fund Ltd.	9.87	9.93
Group Inc.	4.37	4.78
Growth Oil & Gas	12.20	
Guardian Growth Fund	4.33	4.61
Incorporated Investors	7.62	8.33
Investors Growth	8.83	9.59
Investors Intl. Mutual	5.29	5.75
Investors Mutual of Canada	15.33	16.37
Keystone Custodian S-1	25.95	28.61
Keystone Custodian S-4	5.42	5.92
Keystone Custodian K-2	5.91	6.45
Mass Invest. Trust	17.54	19.17
Mass Invest. Growth Stocks	9.45	10.33
Mutual Bond	8.26	8.65
Mutual Accumulating Fund	5.06	5.53
Mutual B.I.F.	5.85	6.12
Mutual Income Fund	6.59	7.21
North American Fund of Cda. Ltd.		
One William Street Fund	15.67	
Pret & Revenue Mutuel	7.53	8.23
Provident Mutual Fund	6.09	6.63
Putnam Growth Fund	10.16	11.10
Radisson R.I.	5.21	5.73
Regent Fund Ltd.		
Research Investing Corp.	14.13	15.44
Savings Investments Mutual of Cda.	7.53	8.23
1962 Exec. Fund of Canada Ltd.	7.01	7.26
Television Electronics	8.28	9.02
Timed Investment Fund	7.37	8.09
United Accum. Fund	8.94	9.77
Wellington Fund Inc.	15.31	16.68
Western Growth Fund Ltd.	6.02	6.58

change

Service de la BCN

Afrique du Sud	1.50
Allemagne	2.701
Angleterre	3.00
Argentine	.0072
Australie	2.40
Autriche	.0417
Belgique	.02165
Bresil	.0006
Chili	.3382
Danemark	.1553
Espagne	.018
Etats-Unis	1.07 16/32
France	.2193
Hollande	.2991
Italie	.001720
Japon	.0030
Mexique	.086
Norvège	.1502
Nouvelle-Zélande	2.39
Pérou	.0403
Suède	.2093
Suisse	.24855
Tchécoslovaquie	.1504
Vénézuéla	.2399

registrement avec la Commission des valeurs mobilières du Québec, conclu avec Hevenor & Co., au nom d'un client, cette dernière a souscrit ferme 200,000 actions à 2 cents chacune payables sur-le-champ, et elle s'est vue consentir des options sur un total de 800,000 actions à des prix variant entre 25¢ et 40¢ chacune, susceptibles d'être exercées dans les 12 mois. Le produit servira à la poursuite de travaux d'exploration sur les claims du canton Joutel de la compagnie dans la division minière d'Atlin, en Colombie Bri-

tannique et pour les besoins généraux de l'entreprise. Il n'y aura pas de distribution primaire aux résidents du Québec. En outre, et sous réserve des approbations précitées, des droits ont été offerts aux actionnaires inscrits le 24 février.

New Continental Oil Company of Canada Limited

La compagnie a soumis à la Bourse Canadienne un dossier amendé pour ses filiales; il y est divulgué que conformément à des prix variant entre 25¢ et Oil Limited, en date du 4 septembre 1964, et dont les détails

ont déjà été publiés, Permo a acquis 1,098,000 actions émises de la compagnie en échange d'actions de Permo, à raison d'une action de cette dernière pour chaque action de Continental Oil; ce qui a porté ses détentions de 2,269,543 actions à 3,367,534 actions de New Continental, dont l'équivalent de 56,125% des 6,000,000 d'actions de New Continental, autorisées et émises.

Daering Explorers Corporation Limited

3,500,000 actions ordinaires additionnelles, d'une valeur au

pair de \$1.00 chacune, de la compagnie, ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à son ouverture le 26 janvier 1965, vu l'augmentation de son capital-actions de 4,000,000 à 7,500,000 actions.

Prêts aux courtiers

Les emprunts, contre valeurs collatérales, contractés par les firmes membres des Bourses de Montréal et Canadienne, atteignaient le 31 décembre 1964 le total de \$34,099,491 comparativement à \$25,452,467 au 30 novembre 1964 et \$22,377,192 au 31 décembre 1963.

MINES

Acadia	310	414	4	6	11	41/2
Accra	122	61/2	6	6	11	41/2
Acme	201	35	32	35	48	18
Advocate	84	251/2	23	75	271/2	18
Agnico	30	690	590	590	700	560
Alcan	1005	159	153	154	161	44
Alkalo	66	10	91/2	91/2	13	81/2
Alkalo	46	81	78	60	100	46
Alta Pac	17	61	61	61	65	29
All Pich	194	221/2	20	27	33	151/2
Alro	19	19	22	19	37	16
Alumex	93	400	390	390	450	250
Alson	134	126	110	110	249	35
Alson	110	15	14	14	30	12
Amalg B	264	26	26	26	30	12
Amalg Lard	10	18	18	18	22	14
Amalg Rare	363	14	11	14	41/2	14
Ameranium	5	11	11	11	14	4
Amerium	1172	141/2	13	14	41/2	41/2
Anchor	8	15	15	15	24	9
Ang Am	647	258	210	246	22	135
Ang Royan	125	165	151	164	15	177
Ang Unit	2545	44	38	41	45	20
Ansil	1445	191/2	16	17	23	6
Argosy	454	391/2	341/2	37	42	49
Area	140	269	257	253	280	106
Arion	125	11	10	12	17	7
Arno	79	5	61/2	5	10	4
Asamara	56	64	61	63	105	58
Ass Arcad	91	18	17	17	171/2	7
do wls	6	15	15	15	171/2	7
Atlas Cst	776	109	100	105	140	82
Atlas Yk	20	101/2	10	10	10	6
Atlin Ruff	2055	740	740	740	131/2	6
Augustus	147	32	291/2	31	33	25
Aunor	255	410	390	395	480	350

B

Bailley Sp.	26	251/2	25	25	251/2	23
do 50%	6	25	251/2	26	27	25
Baker	40	14	14	14	14	71/2
Banc-Ore	115	150	140	150	248	125
Bank	23	23	24	24	30	13
Bankfield	73	131/2	10	10	10	13
Barnat	144	78	74	78	93	39
Barvalley	10	41/2	41/2	41/2	26	151/2
Baryum	26	221/2	22	22	24	161/2
Baska	676	12	10	12	141/2	71/2
Bastien	14	2	2	2	31/2	31/2
Bata	180	7	61/2	61/2	14	6
Bateman	9	7	61/2	61/2	14	6
Beattie	21	271/2	26	26	40	15
Beauco	55	131/2	13	13	15	15
Becher	237	35	331/2	35	41	32
Bellefleur	1462	50	46	50	64	21
Bethlehem	144	765	740	740	840	590
Beycon	86	13	12	12	18	91/2
Bibis	2148	251/2	24	28	44	33
Bidcop	191	9	81/2	9	14	7
Big Nama	53	391/2	38	39	48	30
Black Bay	373	131/2	12	12	241/2	9
Blackhawk	221	230	215	220	280	78
Black Riv.	321	17	17	17	44	9
Blueluwater	15	15	14	14	14	9
Bonite	170	71/2	7	7	13	41/2
Bounty	100	291/2	291/2	291/2	351/2	26
Burdon	93	500	515	515	540	360
Braiseman	6	51	51	51	58	40
Broulen	66	31	291/2	291/2	35	26
Brueau	1012	20	22	22	31	12
Brueau	120	22	22	22	31	12
Bruswick	407	171/2	161/2	171/2	171/2	61/2
Buffalo	85	71/2	71/2	71/2	10	6
Bunker	452	32	32	32	102	12
Burnt Hill	93	331/2	32	331/2	48	231/2

C-E

Cable	106	14	13	13	18	8
Cadamel	3745	161/2	121/2	16	24	7
CI & Ed	38	211/2	201/2	201/2	241/2	18
Climax	140	6	6	6	9	15
Cluvert	959	211/2	21	21	21	9
Cam	668	25	22	22	32	171/2
Camerline	44	350	330	340	360	205
Camille	148	26	25	25	30	80
Camp Chib	94	141/2	140	145	20	525
Camp RL	26	221/2	201/2	21	25	131/2

CANADIAN

Cayzor	25	30	30	30	17
Cent Del R	151	820	800	+10	870
Cent Pat	253	132	130	143	7
Cessland	178	375	380	350	70
Charter	7	215	200	215	225
Chemalloy	113	118	105	115	203
Chemik	555	10	9 1/2	10	18
Chibouville	232	16	15	16	22 1/2
Chibou	67	15	13 1/2	15	16
Chib Copp	35	10	10	+1	92
Chibougam	854	83	74	79	22
Chimo	187	125	120	120	147
Chippawa	430	25	23	24	28
Chromium	10	115	115	115	124
Cleveland	50	6	1	1	8
Cochonour	85	305	295	299	410
Colin Lk	40	21	20	20	25
Combe	86	21 1/2	21	21 1/2	31
Comings	165	12 1/2	10	11	15
Commercial	741	41	52	56	74
Commonwealth	28	8	8	8	11
Coniages	145	90	88	88	113
Conlaurem	53	24	23	23	30

Société générale de financement

Le directeur général et vice-président de la Société générale de financement, M. Gérard Filion, a confirmé que les bénéfices nets de la SGF se sont élevés à \$452,502 pour l'année fiscale 1963-64, soit le premier rapport couvrant une période entière de 12 mois.

Au cours de cette même période, la SGF a augmenté le nombre et la somme de ses investissements. C'est ainsi que les placements, en actions ordinaires ou privilégiées, le 31 octobre étaient de \$7,841,384, alors qu'ils n'étaient que de \$2,698,982 à la fin de l'exercice précédent. D'autre part les nouveaux investissements ont été faits dans les entreprises suivantes: David Lord, Compagnie de fabrication de meubles, LaSalle Tricot, Cégélec Industrie et Sofobec.

M. Filion a d'autre part précisé que la SGF avait consenti des prêts à long terme d'une valeur de \$5,009,115 (dont \$2,205,000 pour l'achat de terrains industriels à Bécancourt).

Une analyse des placements faits au cours du dernier exercice financier permet de constater que les investissements les plus forts ont été faits dans la région des Bois-Francs (\$2,923,000), en Mauricie (\$2,205,000) et dans le Richelieu (\$9,856,000). La SGF n'a rien investi dans la ville de Québec et \$100,000 sur l'île de Montréal. Le total des placements, complétés ou acceptés, s'élève d'autre part à \$18,821,436.

Cette analyse des placements indique d'autre part que tout en mettant en pratique une politique de diversification de ses investissements, la SGF a cherché à concentrer son effort dans trois secteurs importants: les produits forestiers (\$3,068,459), la construction mécanique (\$2,559,400) et l'industrie alimentaire (\$2,613,000).

Les Laiteries Leclerc Inc.

Les ventes totales des Laiteries Leclerc Inc. se sont élevées à \$8,165,490. Ce chiffre représente \$400,000 de moins que l'année dernière.

Les bénéfices d'opération se sont élevés à \$639,198.00 en regard de \$525,930.00, soit une augmentation de \$113,268.00.

La diminution du chiffre de vente est le résultat d'une politique mise en vigueur durant l'exercice qui vient de se terminer. Les administrateurs, après une étude approfondie, ont décidé de réduire le chiffre d'affaires dans le secteur des ventes le moins rentable. Ils ont poursuivi, au cours de l'année, l'augmentation des ventes dans les secteurs les plus profitables et c'est ainsi que dans ce domaine ils ont augmenté de 15%.

Dans un même ordre d'idée, les administrateurs ont procédé à la liquidation d'un placement d'une des filiales dans une compagnie associée dont les opérations ont maintenant cessé. Ceci explique le montant de \$34,130 débité au compte de surplus.

Les dépenses d'ordre capital se sont élevées à \$536,653.00, et la charge d'amortissement des immobilisations est montée de \$258,949.00 de ce qu'elle était l'an dernier à \$283,312.00 cette année.

Les bénéfices avant impôts sont de \$337,490.00 en regard de \$258,874.00 l'an dernier et les bénéfices nets après impôts sont de \$171,369.00 cette année en regard de \$149,999.99 l'an dernier, soit une augmentation de \$30,370.00. Le pourcentage de bénéfices, par rapport aux ventes atteint maintenant 2.10% comparativement à 1.64% l'an dernier.

Chemcell (1963) Limited

Chemcell (1963) Limited rapporte des ventes de \$96,686,000 et un bénéfice net de \$10,608,000, ou 74 cents par action ordinaire sur ses opérations, pour les douze mois terminés le 31 décembre 1964. Les chiffres de comparaison pour 1963 indiquent des ventes de \$80,309,000 et un bénéfice net de \$8,553,000 ou 60 cents par action ordinaire.

Les résultats de l'exploitation de Western Chemicals Ltd. et Dupan Textiles Limited, acquis durant 1964, sont compris dans les chiffres pour l'année en cours, à partir des dates de leur acquisition.

Imperial Life

Le portefeuille-assurance de l'Imperial Life se fixait à \$1,822,000,000 à la fin de l'année 1964 comparativement à \$1,638,000,000 l'année précédente.

Les ventes de polices se sont élevées à \$263,000,000 au cours de l'année, produisant un revenu en primes de \$4,051,000 sur des assurances individuelles et de \$1,934,000 sur des assurances groupées.

Les paiements aux détenteurs ou bénéficiaires de polices fixés à \$29,585,000 dont les trois quarts sont allés à des détenteurs vivants. Ce montant inclut les dividendes aux détenteurs de polices, qui se sont

montés à \$5,427,000 (le mouvement ascendant de ces dividendes, esamement les dirigeants d'Imperial Life, se poursuivra, donnant pour cette année un montant de \$5,000,000).

Les actifs de la compagnie se montent à \$381,000,000, dont 45 pour cent consistent en obligations, 6 pour cent en actions (total 51 pour cent d'investissements) 38 p.c. en prêts hypothécaires, 5 p.c. en prêts sur polices. Les placements ont donné un revenu moyen net de 5.77 pour cent.

Le surplus net disponible des dépenses et revenus se monte à \$8,860,000, soit à 13.8 pour cent du revenu total.

Dominion Oilcloth Co. Ltd.

Les profits de l'exercice financier 1964 de Dominion Oilcloth Co. Ltée, après déduction de tous frais, se sont élevés à \$1,565,432, soit \$2.06 par action, au regard de \$2.05 pour l'exercice précédent. Des dividendes de quarante cents par action versés trimestriellement forment un total de \$1.06 au regard de \$1.30 pour l'exercice précédent.

Les bénéfices réinvestis accusent une augmentation de \$202,716 et le fonds de roulement, de \$758,053. L'état de surplus de capital indique une augmentation de \$73,032, en grande partie par suite de la plus-value des placements.

Au cours de l'exercice, la société a dépensé \$634,481 en immobilisations et approuvé un budget de \$4,000,000 applicable aux édifices et à la machinerie.

On a prévu aux livres un amortissement aux taux normaux maxima d'allocation du coût en capital autorisés par la Loi de l'impôt sur le revenu, soit \$728,150.

La valeur en dollars des ventes a augmenté et leur volume en verges s'est maintenu, mais l'éventail des produits a changé sensiblement. Ce changement nécessite un réarrangement de toutes les installations de fabrication et la consolidation de certaines opérations afin d'assurer un rendement profitable.

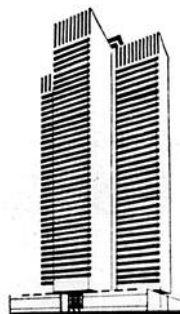


JUSQU'OU S'ÉTENDENT VOS MARCHÉS

?

La Banque Royale peut vous aider à établir des contacts et à trouver des débouchés sur de nouveaux marchés, proches ou lointains. Fondée, développée et dirigée par des Canadiens, elle est devenue l'une des cinq plus grandes banques du globe. Son expérience s'étend au monde entier et elle possède un réseau de succursales outre-mer.

Avec ses sources directes d'information, ses communications rapides et ses relations bancaires dans le monde entier, la Banque Royale a tout ce qu'il faut pour favoriser l'essor de l'industrie et du commerce canadiens. Elle possède plus de 1,000 succursales au Canada, plus de 90 à l'étranger et des milliers de correspondants, comprenant toutes les grandes banques étrangères.



Le service de l'expansion commerciale et industrielle, le service d'information sur le crédit et le commerce extérieur et le bureau d'information internationale de la Banque Royale ont été mis sur pied pour vous seconder dans votre conquête des marchés. Parlez-en au gérant de votre succursale.



BANQUE ROYALE

au service du commerce extérieur



L'ANNÉE FUT BONNE POUR L'IMPÉRIALE

1964 fut une bonne année pour l'Impériale, Compagnie d'Assurance-Vie du Canada.

Les nouvelles ventes totalisèrent \$5,446,288. L'actif a grossi de \$26,736,785. Le taux net de l'intérêt réalisé a grimpé à 5.77%.

On a payé des dividendes plus élevés aux détenteurs de polices avec participation et ces dividendes augmenteront encore en 1965, ce qui reflète une situation qui va sans cesse en s'améliorant. Au cours de l'année qui vient, la Compagnie se propose de payer approximativement \$6,000,000 en dividendes aux assurés.

Voici quelques points saillants extraits de notre rapport annuel:

	1964	1963 (en comparaison)
Dividendes aux assurés durant l'année.....\$	5,427,394	\$ 5,034,368
Total des indemnités versées durant l'année..	29,585,457	28,229,838
Revenus en primes et intérêts durant l'année	64,024,012	58,607,601
Primes de première année (primes uniques exclues)	5,446,288	4,864,827
Contrats en vigueur, à la fin de l'année.....	1,822,124,246	1,638,650,180
Actif, à la fin de l'année	381,692,438	354,955,653
Taux net d'intérêt réalisé.....	5.77%	5.60%

Pour obtenir un exemplaire du rapport complet, écrivez à l'Impériale, 625 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, Canada.



L'IMPÉRIALE
COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
vous protège pour la vie

Assurance-vie, fonds de pension, assurance-salaire et assurance-accident, assurances individuelles et en groupe

9508F

Les Affaires, 1er février 1965.